



Rapport de Développement Durable 2020-2022



LA VILLE À VIVRE INTENSÉMENT

LE MOT DU MAIRE

Le Développement durable constitue un enjeu absolument essentiel de notre époque, en ce qu'il engage notre avenir collectif.

Il y a plus de 20 ans déjà, un ancien président de la République française, parlait à Johannesburg, de la nécessité impérieuse de s'emparer de ce sujet à bras le corps, à travers une formule passée à la postérité : «Notre maison brûle et nous regardons ailleurs»...

Depuis, les épisodes de canicule dus au dérèglement climatique, suscitant une prise de conscience partagée, nous ont imposé d'accélérer le rythme de nos actions de lutte contre le réchauffement de la Planète.

C'est la raison pour laquelle à Montesson, véritable ville pionnière en ce domaine, j'ai souhaité mettre en œuvre, à partir de 2015 un Agenda21 (deux éditions) ainsi qu'un «Atlas de la Biodiversité communale», dans le cadre de ma délégation au Développement durable.

La géographie unique de notre ville se prêtait d'ailleurs particulièrement bien à la mise en place de tels dispositifs : une Plaine maraîchère de 400 hectares exposée aux effets d'une chaleur extrême et une proximité immédiate de la Seine favorisant les inondations ...

Ces documents traduisaient alors une vision à long terme et une démarche volontariste de tous les instants permettant de répondre à une exigence de résultats.

C'est donc tout naturellement que, dès le début de mon mandat de Maire, j'ai souhaité avec l'équipe municipale majoritaire, l'établissement du présent rapport sur le Développement durable.

Et pourtant, à l'instar des Agendas 21, l'établissement d'un tel document n'était pas obligatoire à Montesson, la loi «Grenelle 2» en imposant la parution aux seules communes de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de rendre compte, par le détail, des actions et stratégies concrètes développées par la ville dans le domaine du Développement durable à travers un postulat : «Penser global, Agir local» : Bilan Carbone ; Charte de l'Arbre ; Inventaire du Patrimoine de la ville... et à travers elles, de mobiliser l'ensemble des Montessonnais pour ce sujet majeur.

Pour rappel, le Développement durable repose sur des valeurs de solidarité, de respect des biens communs et de partage des ressources.

A ce titre, sa mise en œuvre, chantier jamais achevé, constitue une cause inter-âge, chaque génération étant à la fois comptable et redevable, de la précédente.

Ainsi, ce présent rapport, loin de constituer un aboutissement, est au contraire le point de départ d'actions collectives, appelées à se généraliser à l'avenir pour un futur souhaitable.



Nicole BRISTOL

Maire de Montesson

Vice-Présidente du Conseil Départemental des Yvelines en charge du Développement Durable

Vice -Présidente de la CASGBS en charge de la GEMAPI et de la Préservation de la Biodiversité

CONTEXTE 5

Historique	5
Le rapport de développement durable	6
Contexte réglementaire	6
Les 5 finalités du développement durable	7
Montesson un territoire plus résilient	8
La crise du Covid-19 et la période couverte par le bilan	8
Les 17 Objectifs du développement durable (ODD)	9

LABELS ET RECONNAISSANCES 10

Démocratie Participative	12
---------------------------------------	----

POLITIQUES PUBLIQUES, DES ORIENTATIONS ET DES PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE 13

I. Lutter contre le changement climatique	13
II. Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources	18
III. Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations	23
IV. Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains	33
V. Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables	41

STRATÉGIE DE LA COLLECTIVITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉILIENT 51

Bilan Carbone de Montesson	51
Charte de l'arbre de Montesson	51
Charte architecturale	52
Inventaire du patrimoine arboré	52
Atlas de la Biodiversité Communale	52
Analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques et programmes	53

CONTEXTE

HISTORIQUE

«Garantir un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs», c'est l'ancienne première ministre norvégienne Madame Gro Harlem Brundtland qui en proposant cette définition du développement durable va fixer un objectif commun.

Ainsi, en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, 173 pays adoptent un programme d'action pour le développement durable au XXI^{ème} siècle, l'Agenda 21. L'Agenda21 est un outil stratégique porteur d'une vision pour une transformation du territoire et d'un futur soutenable.

En 2012, dans la continuité du Sommet de Rio a lieu la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, RIO+20. A cette occasion les 90 chefs d'état réunis ont réitéré les engagements des sommets antérieurs et ont lancé le processus devant conduire à l'établissement des 17 Objectifs du développement durable (ODD).

C'est dans la continuité des engagements de la France à la suite du Sommet de Rio, qu'en 2012 sous l'impulsion de Madame Nicole BRISTOL alors adjointe au Maire au Développement Durable, Montesson a lancé sa démarche de transition écologique en concertation avec les Montessonnais. Démarche qui a abouti en 2015 à l'adoption de l'Agenda 21 de Montesson et de ses 6 axes de progrès pour un avenir durable :



En 2018, la commune a proposé un acte 2 de son Agenda21 présentant le fruit du travail réalisé en faveur du développement durable et traçant les perspectives à venir.

Depuis longtemps convaincue de l'urgence climatique qui nous oblige, Montesson poursuit sa mobilisation contre le dérèglement climatique par une stratégie structurante dans le temps long. Or, si la réussite de la lutte contre le réchauffement dépend de l'ampleur de la mobilisation internationale, l'adaptation à ses effets, elle n'est pertinente qu'à l'échelle locale car elle nécessite d'en appréhender les particularités des manifestations territoriales.

C'est pour rendre compte de son action, que la municipalité a décidé qu'elle réalisera chaque année un rapport de Développement Durable.

LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un rapport développement durable dresse un bilan des actions en matière de développement durable, accomplies au cours de l'année. Les collectivités vont exprimer dans ce rapport leur politique de développement durable ainsi que la manière dont elles appliquent cette politique.

En résumé, c'est un outil de transparence stratégique qui permet aux organisations de rendre compte de leur engagement et de montrer comment elles contribuent à un avenir plus durable pour la société et la planète.

Les objectifs poursuivis par ce document sont de :

- permettre d'éclairer les choix budgétaires et stratégiques de la collectivité, en assurant une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension de l'action publique ;
- favoriser l'information et la transparence de l'action de la collectivité en effectuant un bilan et en mesurant la contribution des stratégies et des actions locales au regard des enjeux nationaux et supranationaux ;
- encourager un débat autour de la mise en œuvre du développement durable dans l'action de la collectivité entre élus et techniciens au sein de l'administration et les citoyens.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Pour inciter les collectivités territoriales à assurer une mise en visibilité de leur contribution au développement durable de leur territoire, la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 précise l'obligation, pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, de produire et de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable en amont du Débat d'orientation budgétaire (DOB). Désigné comme un ou-

til de dialogue local, ce rapport permet aux collectivités de ré-interroger leurs politiques publiques, leur fonctionnement et leurs modalités d'intervention en faveur du développement durable sur leur territoire.

Le rapport doit faire état à la fois du « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité », et du « bilan des politiques publiques,

des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire », au regard des 5 finalités du développement durable.

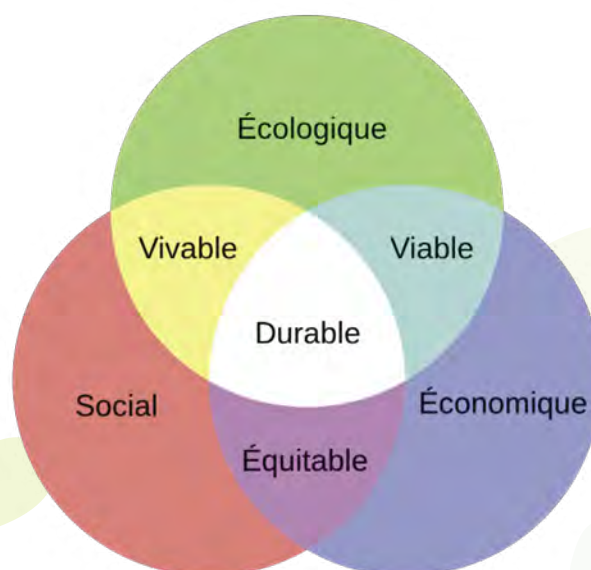
La ville de Montesson comptant moins de 50 000 habitants (15 076 en 2020), elle n'est pas soumise à cette obligation. En réalisant ce document, à titre volontaire, la Ville de Montesson conforte une nouvelle fois son ambition en matière de politique de développement durable.

LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'expression «développement durable» qualifie, pour chaque acteur concerné, un développement respectant simultanément efficacité économique, équité sociale et respect de l'environnement. On évoque ainsi les trois piliers du développement durable, schématisé par trois sphères qui s'entrecroisent, avec à leur intersection l'idéal à atteindre. Les dimensions culturelles et patrimoniales sont intégrées dans le pilier social.

La grille de lecture adoptée par les collectivités territoriales et divers d'autres acteurs s'appuie sur les cinq finalités du DD pour les projets territoriaux, à savoir :

- 1 **Lutter contre le changement climatique**
- 2 **Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- 3 **Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations**
- 4 **Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains**
- 5 **Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables**



MONTESSON, UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

Le terme de «développement durable» bien qu'ayant permis de faire évoluer le discours politique afin d'y instiller l'importance de lutter contre le dérèglement climatique, n'est pas un concept opératoire pour faire face aux défis globaux auxquels doivent répondre les collectivités territoriales.

Ainsi depuis les années 70, le vocabulaire a évolué. D'une part nous parlons maintenant de **transition écologique** pour insister sur la nécessité de faire évoluer nos modes de production et de consommation. En matière de changement climatique, l'Accord de Paris conclu en décembre 2015 fixe deux grands objectifs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également **l'adaptation au changement climatique** compte tenu de l'accélération des effets du changement climatique qui est une réalité aujourd'hui.

Les politiques locales d'adaptation ont donc vocation à proposer des solutions et à rendre les populations et les infrastructures plus résilientes pour faire face aux nouveaux risques naturels (inondations, canicule, sécheresse...). La réalisation d'infrastructures de résilience, la végétalisation, la renaturation... sont autant de clés pour y répondre.



Action participant à rendre le territoire plus résilient

LA CRISE DU COVID-19 ET LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE BILAN

La période analysée dans le rapport développement durable est dépendante de la date de présentation devant l'organe délibérant qui doit précéder celle du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

Le débat d'orientation budgétaire vise à éclairer le vote des élus et à permettre à l'exécutif de tenir compte des discussions afin d'élaborer des propositions qui figureront dans le budget primitif.

Le DOB doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget qui lui-même doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

L'entrée en fonction de la nouvelle municipalité en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi afin de mieux rendre compte de son action réelle, la Ville a décidé de publier son premier rapport de développement durable en 2023, en se basant donc sur les données collectées entre 2020 et 2022.

Les données collectées sont donc le plus souvent datées de l'année précédant la publication du rapport (année n-1).

LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Adopté en septembre 2015 lors d'un sommet historique des Nations Unies, ce plan d'action 2015-2030 est une nouvelle feuille de route des gouvernements qui fait suite au programme «Objectifs du millénaire pour le développement». Ces sont désormais 17 objectifs qui ont été définis au niveau international en vue d'éradiquer les diverses formes de pauvreté, de combattre les inégalités, de lutter contre le changement climatique, d'assurer la préservation des ressources et écosystèmes.

Il s'agit de garantir le bien-être des populations et de promouvoir la solidarité et la paix dans le monde.



LABELS ET RECONNAISSANCES

Dans le cadre de ces actions, la Ville s'est vu attribuer de nombreux labels de différentes institutions (Région, Etat...) valorisant ainsi son action dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour le bien-être de tous.



Le contrat Eau Trame Verte & Bleue, Climat est un outil de planification pluriannuel qui engage la commune à développer et promouvoir la préservation des ressources en eau, de la biodiversité, et l'adaptation au changement climatique au moyen d'un programme d'actions prioritaires et efficaces.



Le programme national «Territoires engagés pour la nature» de l'Office Français de la Biodiversité vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.



Depuis 2020, la Région distingue avec le label « Ville amie des animaux », de 1 à 3 pattes, les communes franciliennes qui œuvrent en faveur de la protection des animaux de compagnie, contre la maltraitance et l'abandon.



Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux de Paris 2024.

En 2021, le label «Terre de Jeux 2024» a été décerné à notre ville afin de valoriser l'esprit du sport défendu tout au long de l'année à Montesson.

Le label «Villes et Villages Fleuris» a été créé en 1959 pour promouvoir le fleurissement et le cadre de vie. En 2022, la Ville de Montesson s'est vue récompenser de ses efforts en matière de fleurissement et de valorisation du cadre de vie avec l'obtention de son cinquième pétale.



Le label est décerné chaque année depuis 1999 par l'association Villes Internet aux collectivités qui inscrivent une politique numérique dans leur mission de service public. Montesson a obtenu la note de 5 «arobases» soit le plus haut niveau de labélisation pour les communes.

Le concours Marianne d'Or du Développement Durable récompense les municipalités, élus ou entreprises dont les initiatives au cœur du territoire sont exemplaires en matière de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique. La Ville a notamment été récompensée pour la réalisation de son deuxième acte de l'Agenda 21.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le développement durable et la démocratie participative sont deux concepts interconnectés qui visent à promouvoir un mode de gouvernance permettant aux citoyens de participer activement à la prise de décision.

C'est dans ce cadre que la municipalité s'inscrit avec de nombreux outils de démocratie participative et de consultation citoyenne.

Mairies Mobiles

Conscient de l'importance de garder un contact direct avec la population, la municipalité sous l'impulsion du Maire Nicole BRISTOL a développé un nouveau dispositif : les Mairies Mobiles.

Cet outil innovant consiste à organiser, dans les différents quartiers de notre ville, des points réguliers de rencontre entre les élus et les Montessonnais, permettant des échanges directs et conviviaux.



Dans ce cadre, des référents recueillent et transmettent à la commune les remarques et suggestions des habitants. Ils peuvent également remettre toute proposition destinée à améliorer la vie du quartier.

Comité Sécurité

Ce Comité traite principalement de la sécurité routière. Il est constitué d'élus et d'agents de la Ville, ainsi que d'un réseau d'experts citoyens (ingénieurs, anciens gendarmes...) qui se réunissent afin d'établir une véritable cartographie des points d'amélioration sur le réseau routier montessonnois. Sorties d'écoles, zone limitée à 30km/h, grands axes... tout est détaillé, afin d'apporter les meilleures solutions : passage piétons lumineux, ralentisseurs...

Comité des copropriétaires

La ville souhaite réunir, périodiquement, les Présidents des syndicats de copropriétés et des AFUL afin de les rencontrer pour qu'ils puissent exprimer les besoins de leurs résidents.

Comité des Seniors

Cette structure offre l'occasion aux aînés de s'impliquer dans les activités mises en place par le CCAS. Ceux-ci peuvent discuter de la programmation des animations, imaginer et proposer des activités.

Conseil des sages

Cette structure proposée par Madame Le Maire a été votée par le Conseil Municipal de Montesson en juin dernier et est en cours d'installation. Le Conseil des Sages est constitué de personnes ayant au moins 55 ans, qui ont du temps libre. Il peut aider, par son action, les élus grâce à l'expérience d'une vie et à la sagesse d'une pensée. Il favorise également la solidarité intergénérationnelle.

Comité des parties prenantes

A Montesson, le Comité des parties prenantes pour la Transition écologique a vu le jour en 2021, il s'agissait de créer une nouvelle instance de concertation pouvant donner des avis sur l'ensemble des problèmes touchant aux questions écologiques de la commune. Comme le souligne un élu : *«Nous avons la chance à Montesson de bénéficier d'un réseau d'experts très investis sur les questions de climat, de transition écologique, de préservation de la biodiversité... ces compétences, qu'elles soient professionnelles, associatives ou autres, sont précieuses pour alimenter nos réflexions sur les décisions que nous avons à prendre»* Cette instance consultative réunit donc associations de quartiers, environnementales, écologiques, experts non élus, citoyens et collectifs citoyens pour débattre et proposer des solutions aux problématiques exposées.

Application Ville - Neocity

En 2022, la Ville de Montesson a lancé son application Ville gratuite et disponible sur les plateformes de téléchargement.

Il s'agit d'un nouvel outil innovant qui permet d'avoir accès facilement et rapidement aux informations de la Ville en temps réel.

Pratique à l'utilisation, l'application vient en prolongement du site Internet et des réseaux sociaux de la commune.

L'application intègre également un outil de signalement Neocity qui permet de transmettre les anomalies observées sur le domaine public directement aux services concernés : voirie, espaces verts, propreté...

Outre l'outil de signalement, l'application contient de nombreuses autres fonctionnalités pour rester informé des nouvelles de la commune : actualités, agenda, numéros utiles, menus des cantines scolaires, collectes des encombrants, travaux, météo...



POLITIQUES PUBLIQUES, DES ORIENTATIONS ET DES PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

I. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Déploiement de la solution de vélos et trottinettes électriques en libre-service

Avec son Plan Vélo, voté en mai 2019, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) s'est dotée d'un schéma directeur cyclable visant à valoriser la pratique du vélo mais aussi de la trottinette de manière efficace et sûre.

Début 2022, la CASGBS a donc lancé un Appel à manifestation d'intérêt afin de déployer vélos et trottinettes électriques en libre-service et a retenu TIER pour mettre en œuvre le dispositif, à titre expérimental, pendant 1 an dans les villes volontaires.

Cette solution a été privilégiée afin de faciliter la réalisation de trajets de courte distance sur son territoire ainsi que les rabattements sur le réseau cyclable du premier et du dernier kilomètre en complémentarité avec les réseaux de transports en commun.



En partenariat avec la CASGBS, la commune de Montesson a donc réservé des emplacements dans l'espace public pour permettre le stationnement de ces véhicules électriques.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les Montessonnais disposent d'une solution de déplacement non polluant afin de se déplacer sur l'ensemble des 14 communes qui composent le territoire intercommunal de l'agglomération.

Mise en place du tri dans les sites sportifs et cimetière (cendriers urbains...)

Afin de pouvoir améliorer la qualité de vie des usagers dans les lieux publics et de limiter son impact environnemental la ville a installé de nouvelles poubelles de tri dans le Parc des Sports et le Stade des Petits Chênes.

Un système de tri a également été mis en place dans le Cimetière de Montesson avec la mise en place de zones de collecte sélective.

Projet Quartiers en Transitions

La Ville et l'association Réseau des Quartiers en Transitions ont déployé en avril 2022 une démarche participative d'innovation citoyenne, dite méthode Quartiers en Transitions (QeT) visant à la conception de projets de transitions vers des usages bas carbone pour le centre-ville de Montesson.

Le Réseau des Quartiers en Transitions (RQeT) est une association qui accompagne citoyens, élus, associations et entreprises à l'échelle des quartiers pour diagnostiquer les territoires, sensibiliser, faire émerger et mettre-en-œuvre des projets de transitions écologiques, économiques et sociales.

Montesson est le deuxième territoire d'expérimentation de la méthode QeT (après le quartier du Bel-Air à Saint-Germain en Laye).

La méthode QeT est un cheminement d'ateliers, d'événements et de rencontres à l'échelle d'un quartier donné, et incite toutes les personnes qui y habitent ou le visitent régulièrement à trouver des solutions collectives pour diminuer l'empreinte carbone locale.

La méthode QeT se décline en 6 temps :

- Le diagnostic du quartier (ses émissions, ses modes de vie, ses moyens de transport).
- Un forum dans lequel le diagnostic est étudié par un panel d'usagers du quartier qui vote ensuite pour les sujets d'actions prioritaires.

- Une phase de sensibilisation, dans laquelle des conférences et ateliers sont organisés pour permettre à ceux qui le souhaitent de mettre à niveau leurs connaissances sur les enjeux climatiques.
- Une phase d'inspiration, dans laquelle les participants découvrent les scénarios futurs potentiels pour une planète habitable, et fixent des objectifs de décarbonation pour leur quartier. C'est aussi - et surtout - le moment où les participants identifient les problématiques à résoudre.
- Une phase d'élaboration : une série d'ateliers pour construire en groupe des projets soutenable, désirables et pertinents de réduction d'empreinte soutenable.
- Une phase de mise-en-œuvre : les projets sont présentés aux personnes en capacité de les mettre en œuvre : élus, associations, entreprises.

Diagnostic

Le diagnostic s'est déroulé d'avril à juin 2022 sur le quartier du Centre-Ville pour déterminer les leviers les plus prometteurs pour réduire l'empreinte carbone collective locale.

Ce diagnostic a été réalisé par les équipes interdisciplinaires du Réseau des Quartiers en Transitions, en partenariat avec le Centre Michel Serres, un institut de recherche-formation de l'HESAM.

Les équipes ont échangé avec plus de 600 personnes, et ont collecté suffisamment de réponses aux enquêtes pour assurer une rigueur statistique.

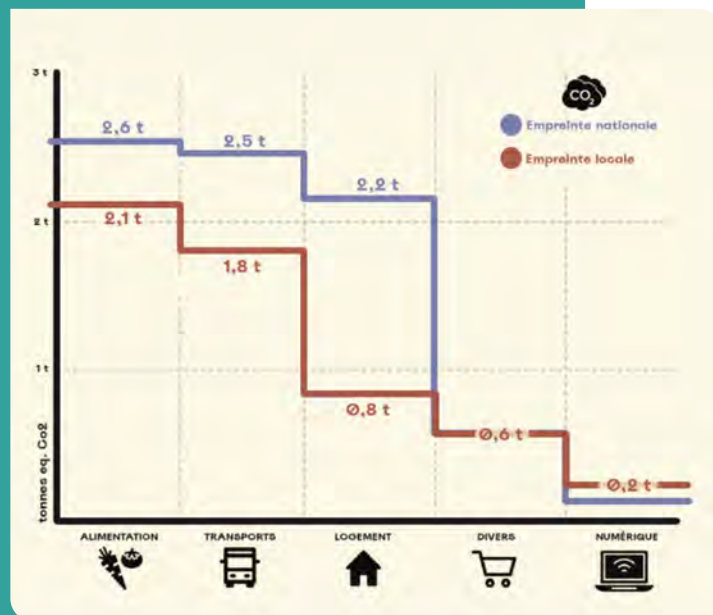


L'objectif premier de ce diagnostic est de déterminer les modes de vie les plus représentatifs du centre-ville (utilisation de la voiture, des transports en commun, de l'avion, des plateformes de streaming, la consommation de viande etc.), ce qu'on appelle les Profils d'Usages.

Ont été affectés à chaque participant un nom d'élément écosystémique, comme Galet ou Plume, pour ne pas induire d'idée de «bons» ou «mauvais élèves».

Résultat :

Tous secteurs confondus, l'empreinte du quartier est en moyenne de 6,6t eq. Co2 par habitant soit de la moyenne nationale de 9,9t eq Co2 (2019). Tous secteurs confondus, l'empreinte du quartier est en moyenne de 6,6t eq. Co2. L'accord de Paris sur le Climat fixe un objectif de réduction de l'empreinte carbone à 2 tonnes par an et par habitant.



Le diagnostic de la méthode Quartiers en Transitions croise des données sur les modes de vie, les aspirations exprimées par les usagers, la comptabilité carbone et les déplacements. En recoupant ces informations, les équipes du RQeT ont fait émerger des «sujets», c'est à dire des pistes d'action prometteuses pour réduire l'empreinte carbone locale.

Ces pistes ont été présentées lors du Forum « Mon Quartier en Discussion » organisé au Parc des Sophoras de 2 au 5 juin 2022, durant lequel le sujet de la mobilité a été retenu par les votants (citoyens).

Programmation

Avant d'élaborer les transformations des mobilités dans le quartier du Centre-Ville, il convenait pour chaque acteur, qu'il soit élu, citoyen, travailleur ou bénévole associatif, de saisir les enjeux environnementaux et sociaux liés à la mobilité et à la transformation durable et souhaitable de cette thématique.

Sensibilisation du 8 au 26 octobre 2022

La première phase de l'étape de programmation, appelée sensibilisation, prévoit plusieurs temps d'information et d'échange entre les acteurs du quartier, et des experts et animateurs spécialisés. Différents temps ont été conçus et articulés afin de permettre à chacun d'appréhender les enjeux à la fois globaux et locaux de la mobilité et de sa transformation durable (Fresque de climat, Projection-Débat d'un documentaire, Fresque de la mobilité et une conférence/table ronde sur le futur des mobilités).

L'association a eu à cœur de valoriser l'expertise citoyenne, les expériences sensibles du quartier et de ses enjeux. C'est pourquoi les temps d'échange mettent sur le même pied : citoyens, élus, chercheurs, associations et services publics.

Inspiration du 8 au 20 novembre 2022

La phase d'inspiration fait suite à celle dédiée à la sensibilisation, durant laquelle les participants du centre-ville de Montesson ont acquis des connaissances sur les enjeux des mobilités durables.

Ce deuxième temps propose de réunir, les citoyens et usagers du centre-ville, lors d'un atelier au cours duquel ils ont été regroupés par Profils d'Usages, c'est-à-dire par groupes de citoyens partageant les mêmes habitudes d'usage. Un atelier ludique de quelques heures a permis d'identifier



les problématiques de mobilité du centre-ville.

Les participants de l'atelier ont ensuite présenté les problématiques identifiées aux autres usagers du centre-ville, le 20 novembre lors d'un événement public.

Lors de la 2^{ème} session de la phase, des groupes de citoyens ont identifié les problématiques liées à la mobilité durable au centre-ville de Montesson :

- 🌿 Favoriser la transition vers l'usage du vélo ;
- 🌿 Rendre attractive et flexible l'offre de transports en commun ;
- 🌿 Sensibiliser et changer la perception symbolique des différents modes de transports.

Elaboration du 26 novembre au 3 décembre 2022

Il s'agit de la troisième et dernière phase dite d'élaboration, qui a pour objectif de concevoir des projets de transitions répondant aux problématiques identifiées, pour faciliter des usages bas carbone et collectivement diminuer l'empreinte du quartier.

Pour ce faire, une série d'ateliers a permis de concevoir des projets présentables aux acteurs locaux pouvant permettre leur mise en œuvre :

- Autostop organisé
- Système global de vélo
- Kiosque de la mobilité



Ateliers Mobilités

Dans le cadre sa politique de promotion des mobilités douces, la Ville de Montesson a organisé divers événements, que ce soit durant la «Semaine de la mobilité» ou le «Forum des Mobilités».

La «Semaine de la mobilité» est une initiative internationale qui vise à promouvoir des modes de déplacement plus durables et respectueux de l'environnement. Cette semaine est généralement organisée chaque année du 16 au 22 septembre.

Le «Forum des Mobilités» est une journée organisée à Montesson depuis 2022 à l'arrivée du printemps afin de promouvoir l'usage du vélo à l'arrivée du printemps.

L'objectif principal de ces événements est d'encourager les gens à adopter des pratiques de transport plus écologiques, comme le vélo, la marche, le covoiturage, les transports en commun, et d'autres moyens de transport moins polluants que la voiture individuelle.

Cette incitation revêt plusieurs formes : atelier de marquage et réparation de vélo, apprentissage du vélo, vélo mixeur, fresques des mobilités etc.





Sécurisation des passages piétons

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la ville de Montesson s'est équipée d'un radar pédagogique et d'un système innovant pour améliorer la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite, notamment à la nuit tombée.

Lauréat du prix de l'innovation au Salon des maires en 2015, le dispositif «S-Pass» est une borne à LED qui crée un marquage w bleuté au sol, traversant de part et d'autre les abords d'un passage piéton.

Cette technologie, peu gourmande en énergie, impacte peu la consommation électrique et permet une délimitation visuelle des quatre passages piétons permettant ainsi d'éveiller l'attention des automobilistes et de les inciter à ralentir.

Ce dispositif installé sur les quatre passages de la rue Félicien Lesage va être généralisé sur la ville en fonction des besoins.

Déploiement du réseau de chaleur urbaine

Créé en 1938, le SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains) est en charge du traitement et de la valorisation des déchets de 14 communes de l'Ouest Parisien, ce qui représente plus de 120 000 tonnes de déchets ménagers par an, générées par plus de 330 000 habitants.

Depuis 1988, le SITRU a fait le choix de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique, avec la création d'un réseau de chauffage urbain. Il permet de valoriser énergétiquement la part des déchets ménagers incinérée dans son centre de traitement situé à Carrières-sur-Seine.

CRISTAL ÉCO CHALEUR est en charge de la production et de la distribution de cette chaleur renouvelable pour les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire. Il dessert les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Houilles, Montesson, soit l'équivalent de 5 300 logements.

Le déploiement du réseau a débuté à Montesson, en septembre 2019, par le Boulevard de la République entre la rue de la Voie Poissonnière et l'avenue Jean Moulin.

S'en est suivi en 2020 la rue du Marais, la rue Marigné, l'avenue du Général de Gaulle (entre l'usine du SITRU et la rue Sainte-Honorine), la rue Pierre-Louis Guyard, la rue du Général Leclerc et la Rue Lesage.

Depuis 2020, la Ville a également fait le choix de raccorder ses bâtiments communaux : le groupe scolaire Louis Pergaud, le gymnase Louis Pergaud, le groupe scolaire Jean Moulin, le château des Sophoras, la crèche et la maternelle Marie Laurencin, et le groupe Scolaire Victor Hugo.

Plus de 83 % de la production d'énergie de la chaufferie de l'usine CRISTAL est issue d'énergie renouvelable par la valorisation des déchets. Cela permet d'éviter de rejeter chaque année 12 800 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

De plus, l'énergie issue de la valorisation des déchets est très peu dépendante des fluctuations du marché des énergies fossiles.

Borne de réparation de vélo

Une station de gonflage et réparation de vélo est installée en ville pour inciter les Montessonais à se déplacer à vélo. Cette borne 2 en 1 en libre-service reste accessible 24h/24 sur la rue Henri Richaume.



Ces stations qui peuvent accueillir 2 vélos simultanément, mettent à disposition des cyclistes le matériel nécessaire pour des réparations simples et leur permettent de regonfler les pneus: jeu de clefs Hex, démonte-pneus, tourne-vis etc.

Toilettes sèches du Parc Aristide Briand

Les toilettes sèches sont des installations sanitaires qui ne nécessitent pas d'eau pour évacuer les déchets. Au lieu d'utiliser de l'eau pour transporter les matières fécales et l'urine dans un système d'égouts ou une fosse septique, les toilettes sèches traitent ces déchets sur place.

Parmi les avantages des toilettes sèches, celui de la réduction de la consommation d'eau est particulièrement important dans le cadre de la lutte contre le gaspillage notamment face à la recrudescence des périodes de restriction.

Ainsi la Ville de Montesson, a installé ses premières toilettes sèches dans le Parc Aristide Briand grâce à une technologie brevetée de la société KAZUBA : un courant d'air continu élimine les pathogènes et déshydrate les matières solides.

Politique de déplacement responsable

Dans la continuité de la loi d'orientation des mobilités, dites loi LOM, publiée en décembre 2019, Montesson a entamé la transition de sa flotte par le remplacement de deux de ses véhicules polluants par des voitures hybrides et l'acquisition de trottinettes électriques.

De plus, la municipalité a mis en place un dispositif de géolocalisation dans ses véhicules afin d'encourager les agents à adopter dans leurs déplacements une éco-conduite, une source d'économies certaine en carburants.

Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique

Les bornes de recharge pour véhicules électriques sont des dispositifs conçus pour recharger les batteries des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Les bornes de recharge pour véhicules électriques jouent un rôle crucial dans la transition vers une mobilité plus durable, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles.

En partenariat, avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78), la ville a installé en sa première borne de recharge sur la Place Roland Gauthier.

Mise en activité en septembre 2021, cette dernière a réalisé, après un an d'utilisation, plus de 1000 recharges (14663 kWh).

Installation de stationnement vélo

Dans le cadre de son Plan vélo 2019-2026, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine apporte un soutien financier aux communes au travers d'un fonds de concours d'une enveloppe annuelle de 100 000 € pour l'achat et la pose d'arceaux vélos en ville.

Le manque de stationnement est souvent un frein à la circulation vélo en ville. Afin de faire face à cette situation, Montesson développe depuis des années une politique en faveur des mobilités douces sur son territoire.

La Ville de Montesson, avec le soutien financier de la CASGBS, a décidé d'accroître son offre de stationnement en ville en installant de nouveaux supports vélo aux abords de équipements et espaces publics tels que : le Conservatoire, le Chemin de Halage, la Salle Pierre Mendès France, le Parc Aristide Briand, le Square des aviateurs...

II. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Fête de la Nature

Depuis 2010 avec la Semaine de la biodiversité à aujourd'hui, la commune de Montesson participe aux journées à thème en lien avec la biodiversité telle que la Fête de la Nature.

Toujours avec la volonté de faire connaître la diversité de la faune locale ainsi que la richesse de notre environnement, des ateliers sont organisés chaque année en partenariat avec différents intervenants : association Ville Verte, Naturez-vous...

Aux cours de ces trois dernières années, la Ville a diversifié l'offre d'animation afin de permettre à chacun d'élargir ses connaissances : observation des oiseaux, des insectes et des chauves-souris, découverte des arbres, fabrication de nichoir, de boules à graines, kokedama, concours photos, sensibilisation aux poissons de l'Etang de l'Epinuche, ciné-débat...



La Ville, au-delà de permettre au plus grand monde d'acquérir des connaissances sur ce sujet, souhaite rendre les Montessonnais acteur de cette biodiversité en les initiant aux outils de science participative. Ainsi en partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement, des formations à l'outil SPIPOLL ont été organisées.

Le Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL) est un dispositif de sciences participatives créé en 2008 par le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

Il fait partie du programme Vigie-Nature co-por-

té par le Muséum et l'Office français de la biodiversité. Il vise à accumuler des photographies d'interactions plantes/insectes de façon standardisée.

L'objectif scientifique du SPIPOLL est de collecter des données permettant d'étudier les mécanismes de la pollinisation à grande échelle.



Etude Cimetière vivant

Depuis juin 2020, la commune de Montesson participe à l'étude sur la biodiversité des cimetières lancée par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

Afin d'aller plus loin que l'obligation réglementaire de la loi Labbé (janvier 2017) qui interdit l'usage des produits phytosanitaires d'origine chimique sur les espaces publics hors cimetières, la commune de Montesson a initié une démarche «Zero Pesticide» sur son cimetière.

Pour comparer l'impact des différentes méthodes de gestion sur la biodiversité, l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France a lancé l'étude «Cimetière Vivant».

Cette étude vise à décrire la biodiversité de 45 cimetières franciliens répartis sur un gradient allant de l'urbain dense au rural. L'étude permettra de comparer les cimetières selon différents critères : conception (minéral, enherbé, paysager...), gestion (désherbage chimique, techniques alternatives, gestion écologique...) et environnement (urbain dense, résidentiel, forêt, agricole).

L'étude étant prévue sur 4 ans, une comparaison des années entre elles est également réalisée sur quatre groupes taxonomiques : la flore (Vigie-Flore et Sauvages de ma rue), les pollinisateurs (SPIPOLL), les chiroptères (Vigie-Chiro) et les micromammifères (Mission Hérisson).

Les objectifs de l'étude sont d'une part d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur ces espaces équitablement répartis sur le territoire francilien et sur leur éventuelle contribution à la

trame verte et bleue, d'autre part d'impliquer les gestionnaires et décideurs et accompagner la transition des pratiques de gestion, vers le zéro pesticide total.

Le résultat de cette étude a permis de faire apparaître la présence de hérissons, de nombreuses espèces de chauves-souris et d'insectes ainsi qu'une flore diversifiée.

Espèces	2020	2021	2022
Flore	84	119	64
Micro-mammifères	2	2	2
Pollinisateurs (morpho-groupes)	38	43	41
Chiroptères	4	6	5
Oiseaux	NC	15	10

Ateliers nature avec les écoles et les centres de loisirs

A la fin du confinement la ville a proposé aux écoles des ateliers natures aux écoles de Montesson.

Les animations ont eu lieu au sein du Parc Départemental de la Boucle et ont été réalisées par les services de la Ville accompagnés de prestataires extérieurs habitués à intervenir sur la commune.

A travers un parcours dans la forêt, les animateurs ont emmené les enfants à la rencontre de ses principaux habitants : les arbres.

Les enfants ont appris les différents critères d'identification des arbres en faisant appel à leurs cinq sens, au gré des trésors trouvés sur le parcours. De la graine à l'arbre, ils ont découvert le cycle de vie des végétaux par le biais d'activités participatives.

Les sorties ont également été l'occasion, à travers une approche écocitoyenne, de développer chez les enfants une sensibilité à la nature qui les entoure. Ils ont appris à mieux la comprendre pour mieux la respecter et la protéger.

En octobre 2020 des activités «vertes» ont également été organisées dans les centres de loisirs.



Parcours de motricité vélos et trottinettes pour les enfants des écoles élémentaires et de maternelles lors de la semaine de la «mobilité» et animation pédagogique avec l'association Educ'Planète pendant la semaine du «développement durable» pour sensibiliser les enfants à l'écologie.

A l'aide de supports vidéo et d'activités manuelles, une centaine de petits éco-citoyens en herbe ont été initiés aux gestes et attitudes à adopter autour de 3 thèmes : le recyclage des déchets, l'eau, l'énergie.

Extension du PRIF

Zone à enjeux urbains et soumise aux pressions foncières, la Plaine de Montesson est reconnue comme un élément majeur et alternatif au reste du territoire très urbanisé. Son maintien représente donc un défi important pour l'avenir, tant pour sa valeur économique que pour la qualité de vie qu'il offre aux habitants à l'échelle locale et régionale.

Afin de pérenniser la vocation agricole de la zone, plusieurs dispositifs ont été adoptés au cours des dernières décennies, en collaboration avec différents acteurs du territoire : Ville de Montesson, CASGBS, Ile de France Nature (anciennement Agence des Espaces Verts), SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), Conseil départemental des Yvelines...

Ile de France Nature est un établissement public régional à caractère administratif qui a pour mission d'aménager et protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Afin de répondre aux priorités régionales, Ile de France Nature a développé une approche plus locale et partenariale via les Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF), au sein desquels il peut mobiliser des outils pour engager son action foncière.

Créé en 2000 et s'étendant sur 236 hectares, le PRIF de la Plaine de Montesson a permis à Ile de France Nature d'acquérir environ 67 hectares de terres agricoles et de les louer, au travers d'un bail rural de longue durée, à une douzaine de maraîchers.

A ce dispositif s'ajoute la Zone Agricole Protégée (ZAP) qui consiste en la création d'une servitude d'utilité publique appliquée à un périmètre donné. Trois ZAP ont été classées par arrêté préfectoral en juillet 2020, une sur chaque commune du secteur : Montesson, Carrières-sur-Seine, Sartrouville.

Elles représentent une surface totale de 277 ha de terres agricoles cultivées.

Suite à une réflexion conjointe d'Ile de France Nature et de la ville de Montesson, il a été voté en Conseil Municipal du 23 juin 2022 l'extension du PRIF sur une surface de 49 hectares, portant la surface totale du PRIF à 285 hectares.

L'extension du PRIF permettra à Île-de-France Nature de poursuivre son action de veille foncière sur ces parcelles et d'acquérir des terrains en friche pour les remettre en culture et travailler sur le maintien des continuités agricoles et écologiques.

Lutte contre les dépôts sauvages en Plaine

Afin de préserver au mieux notre plaine, la commune de Montesson, en partenariat avec l'association Plaine d'Avenir 78 organise régulièrement des ramassages citoyens. Ces opérations sont soutenues par la CASGBS (Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucle de Seine) et le SITRU (Syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets) qui mettent à disposition des bennes et traitent les déchets ramassés.

Les ramassages citoyens réunissent en moyenne 20 à 30 personnes (Adultes, enfants, citoyens, associatifs, élus), et environ 5 tonnes de déchets sont collectées à chaque événement.

Comme pour chaque grand événement, le CMJ se mobilise également pour participer à cette action civique.

Plus qu'une action de nettoyage de la plaine, le ramassage citoyen sert à sensibiliser les habitants du territoire aux problématiques de dépôts de déchets sauvages dans les espaces agricoles et naturels et montre également aux acteurs économiques la volonté des habitants de protéger et préserver ces espaces uniques. Trois à

cinq opérations sont organisées chaque année en automne et au printemps.

La commune de Montesson participe aux actions citoyennes de ramassage dans la plaine en fournissant un soutien logistique.

Enfin, suite à la réorganisation des services techniques, la Ville a mobilisé 2 agents à temps plein sur les actions de propreté urbaine et de nettoyage de la plaine de Montesson. Ainsi, régulièrement, les services interviennent sur les chemins ruraux afin de nettoyer les dépôts sauvages.



Aménagement de la zone de compensation

La réalisation du prolongement de la digue de Sartrouville a généré l'obligation réglementaire de compenser l'impact de l'ouvrage qui empêchera l'expansion sur le quartier de La Borde de près de 60000 m³ d'eau. La création d'un bassin de compensation volumique a été décidée.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO), en accord avec la ville, a transformé cette obligation réglementaire de compensation en une opportunité de valorisation écologique de l'espace concerné, en réalisant une zone humide. Le bassin de compensation est devenu un espace naturel à forte valeur écologique constitué d'espaces boisés et d'un plan d'eau semi permanent, alimenté par la nappe alluviale et connecté à la Seine. Afin de préserver les formations végétales implantées sur le secteur, ce nouvel espace est partiellement inaccessible au public. Le terrain utilisé pour la zone humide présente une superficie de 9 ha.

En complément des travaux, le Département a mis en place une politique d'entretien des espaces visant à favoriser la biodiversité. Il a également participé au financement et mis à disposition le terrain pour la création de cette zone humide. C'est ainsi que des hélophytes, plantes qui se développent sur des substrats gorgés d'eau, ont été installées en pied de berge, que des pierriers ont été créés et que des végétations arbustives et buissonnantes ont été plantées.

Don de plantes

Comme chaque année, lors du renouvellement des massifs fleuris, et notamment celui de l'Hôtel de ville, les plantes retirées ont été redistribuées aux Montessonnais qui le souhaitent, dans une démarche développement durable.

Véritable moment d'échange et de partage entre les services des espaces verts et la population, ces journées attirent toujours un grand nombre de passionnés de jardinage.



Lutte contre le Tigre du platane

Le tigre du platane, aussi appelé «punaise réticulée du platane», est un insecte hôte considéré comme un parasite ravageur. Le réchauffement de la planète, avec des étés plus chauds et des hivers plus doux, favorise son développement. La ville de Montesson ne fait malheureusement pas exception à sa propagation nationale.

Consciente de la gêne occasionnée et de la nécessité de protéger les platanes, la Ville de Montesson a initié un groupe de travail, début janvier 2021, afin d'étudier les méthodes existantes pour éradiquer le tigre du platane, notamment très présent dans les arbres du quartier de La Borde. Constitué d'élus, d'un représentant de l'association Qualité de Vie à La Borde et de membres des services municipaux, ce groupe s'est retrouvé à l'occasion de plusieurs réunions. Suite au travail réalisé, les équipes municipales ont pu procéder à un traitement du tigre du platane (insecte attaquant leurs feuilles) sur les arbres d'alignement des rues du quartier La Borde touchés par cet insecte.

Deux solutions respectueuses de la santé de la population, des animaux et de l'environnement ont été mises en œuvre en 2021 :

- 🌿 Lavage des troncs des 326 platanes par pulvérisation d'eau à haute pression sur cette partie des arbres pour déloger les insectes qui se trouvent sous les écorces,
- 🌿 Test d'un traitement biologique pour les 109 platanes de l'avenue Molière selon le protocole PETAAL qui consiste à réaliser 3 pulvérisations à basse pression de vers microscopiques (nématodes) et un lâcher de larves d'insectes (œufs de chrysopes).

Aménagement du rond-point des vignes

En avril 2022, les équipes techniques de la ville ont mené un projet de plantation sur le rond-point des vignes.



Un Copalme d'Amérique y a été planté, il s'agit d'un arbre exceptionnel de 7m de haut. Cette pièce centrale du nouvel aménagement a été entourée d'un anneau fleuri de 80 m² et de pieds de vignes.

Dans un souci de gestion responsable des ressources naturelles, cet emplacement a été équipé d'un arrosage automatique avec pluviomètre, ainsi que d'un système de détection de fuite d'eau.

5^{ème} pétale Villes et Villages Fleuries

Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au



végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

C'est donc avec une grande fierté que la ville a remporté la distinction 5^{ème} pétale grâce au travail réalisé tout au long de l'année par l'équipe en charge de nos espaces verts.

Plantation d'essences locales

L'ensemble des plantations réalisées en ville sont des essences locales et résilientes, adaptées au contexte climatique mais aussi à son évolution. Les plantes sont issues de pépiniéristes de proximité avec lesquels les services ont construit un lien de confiance. Ce choix permet d'éviter les déplacements superflus et ainsi réduire les émissions de CO2.

De plus, la terre de culture utilisée par les pépiniéristes locaux se rapproche du sol dans lequel sera planté l'arbre et les conditions climatiques sont similaires (hydrique, température...). Tous ces éléments évitent les changements de conditions et réduisent le niveau de stress subi par l'arbre lors de la replantation.

Enherbement des allées du Cimetière

Dans le cadre de sa stratégie de nature en ville, le service en charge des espaces verts a mis en place dans les allées du Cimetière un produit hydromulching. L'objectif est de favoriser l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle.



Stratégie de tonte

L'ensemble des tontes réalisées sur la ville sont faites en mulching, c'est-à-dire que les herbes tondues ne sont pas évacuées. Il s'agit d'une technique de jardinage consistant à recouvrir le sol de matériaux organiques pour conserver l'humidité, réguler la température du sol et réduire la croissance des mauvaises herbes.

Projet APILIA

Des ateliers de sensibilisation à la biodiversité ont été organisés auprès des ALSH (accueil des enfants). Ces animations ont été réalisées par l'entreprise APILIA reconnue pour son expertise sur le monde des abeilles et sa relation avec les hommes. Ces sensibilisations ont permis également de faire la promotion d'une agriculture raisonnée et de l'importance de préserver les insectes pollinisateurs.

Ateliers «Biodiversité» à la Bibliothèque

En 2022, afin de sensibiliser les plus jeunes au rôle que joue chaque espace dans la sauvegarde de nos écosystèmes, la Bibliothèque Louis Aragon a organisé plusieurs ateliers de sensibilisation sur la biodiversité.

Tout d'abord, un atelier sur la vie des insectes durant lequel les participants en ont appris plus sur le fonctionnement des insectes et la manière dont nous pouvons favoriser leur présence dans nos jardins en fabricant des hôtels à insectes avec des matériaux issus du réemploi.

Dans un second temps, la Bibliothèque a élaboré un atelier de découverte des oiseaux de nos régions afin que les plus jeunes soient en capacité d'identifier les différentes espèces d'oiseaux que nous sommes amenés à rencontrer lors de nos balades. Durant ce même atelier, les volontaires ont également pu apprendre à réaliser leurs propres nichoirs, destinés à accueillir les oiseaux durant leur nidification à l'abri des prédateurs éventuels.

III. ASSURER UNE COHÉSION SOCIALE ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Enquête Analyse des Besoins Sociaux

L'enquête Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'aide à la décision visant à établir une feuille de route pour la définition de la politique d'action sociale à Montesson.

L'ABS permet d'analyser les tendances passées, actuelles et à venir du territoire en termes de besoins sociaux, sur un champ d'action large (petite enfance, enfance-jeunesse, vieillissement, logement, santé, précarité, etc.) pour mieux connaître les besoins des Montessonnais.

Cette démarche répond au souhait de l'équipe municipale de mieux cerner les besoins des Montessonnais et leurs évolutions, pour établir un plan d'action sociale répondant aux attentes de tous.

Le diagnostic réalisé (enquête anonyme) permet de renforcer la connaissance des besoins des habitants et l'adéquation des réponses existantes. Cette enquête a reçu 513 réponses, soit un taux de réponse satisfaisant puisque représentant 8,8 % des ménages de Montesson.

Le plan d'actions issu de ce diagnostic a été divisé en 4 axes :

- Axe 1** Accompagner les familles
- Axe 2** Protéger les publics vulnérables
- Axe 3** Favoriser le bien vieillir
- Axe 4** Faire connaître les actions de la Ville et du CCAS



Les enjeux de ce plan d'actions sont nombreux et interviennent sur un ensemble de sujet très divers : santé, éducation, prévention, parentalité, vieillissement, logement...

Semaine bleue

Depuis de nombreuses années, le service solidarité de la Ville de Montesson organise tous les ans pour les seniors montessonnais la Semaine Bleue.

La «Semaine Bleue» est une semaine nationale de sensibilisation aux enjeux et aux problématiques liés au vieillissement de la population. Elle vise à promouvoir le bien-être des personnes âgées et à encourager la participation sociale des seniors et lutter contre l'isolement.

Pendant la Semaine Bleue (en octobre), de nombreuses activités et événements sont organisés pour les personnes âgées, tels que des ateliers, des conférences, des expositions, des sorties culturelles, et d'autres activités de loisirs. L'objectif est de mettre en lumière la contribution précieuse des aînés à la société et de favoriser leur intégration dans la vie communautaire.

Entre 2020 et 2022 de nombreuses actions ont pu être déployées :

Cours de Cuisine «Silver fourchette»

Silver fourchette est une start-up sociale qui agit auprès des seniors pour leur donner les clés d'agir sur leur santé par une alimentation équilibrée et adaptée.

A Montesson, l'entreprise propose, avec un nutritionniste et un chef cuisinier partenaire, de transformer le temps d'une matinée, une salle de réunion en classe de cuisine. Durant ce temps de convivialité, les participants découvrent la thématique de l'alimentation en alliant connaissance et pratique.

Pendant la période Covid, l'atelier a été proposé à distance : les seniors sont venus récupérer des





paniers avec l'ensemble des ingrédients nécessaire à la recette et ont suivi le cours en visioconférence.

Ces ateliers ont pu être organisés grâce au soutien de La conférence des financeurs.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est un des dispositifs phare de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Après-midi jeux de société Wilbox

L'objectif de ces après-midis est de faire découvrir des jeux de société inconnus accessibles à toutes les générations. Des matchs seniors contre enfants sont souvent organisés !

Wilbox qui anime ces événements propose également aux seniors qui le souhaitent d'acheter les jeux à des prix raisonnables.

Agitez vos neurones

Le service solidarité organise également des ateliers mémoire pour les seniors. Il s'agit de séances ludiques d'entraînements au cours desquels des activités destinées à stimuler la mémoire et les fonctions cognitives sont proposées aux personnes âgées.

Ces ateliers présentent beaucoup de bénéfices. Ils participent à préserver l'autonomie des seniors ainsi que leurs capacités cognitives et favorisent également les relations sociales.

Ces ateliers peuvent être organisés en mode intergénérationnel.

Sécurité au quotidien

Durant la Semaine Bleue sont également proposés des ateliers de sécurité au quotidien en partenariat avec le club de karaté de Montesson et la Police Municipale.

L'objectif de ces ateliers est de fournir aux seniors des outils d'auto-défense afin de les prémunir d'éventuelles agressions.



Ces ateliers sont également une occasion pour les seniors de bouger en musique et de pratiquer une activité physique.

Boxe Fit

Enfin des ateliers «Boxe fit» sont également organisés de manière occasionnelle avec l'association ASML pendant la Semaine Bleue.

Ateliers seniors

Le service solidarité organise toute l'année des actions à destination des seniors afin de lutter contre leur isolement et de leur permettre de conserver un lien avec la communauté montessonaise.

En 2020, par exemple les seniors ont pu assister à des spectacles en salle des fêtes (spectacle «Salut les petits clous») ou sur des sites extérieurs à la ville («Elle et lui» au Théâtre des Nouveautés à Paris) mais également participer à des visites de sites historiques ou des promenades natures.

Des quizz intergénérationnels sont également organisés afin favoriser la cohésion entre les différentes catégories d'âge et continuer à faire travailler la mémoire de nos aînés. Ces quizz sont également des moments d'échanges et partage des connaissances. Dans le cadre de la préparation des déjeuners de printemps, le service organise également des ateliers de confection d'éléments de décor pour cet événement festif.



Enfin des ateliers «Bien vieillir», «Mémoire», «Créations», «Bouger c'est facile» sont également déployés tout au long de l'année afin permettre aux participants de se maintenir en forme, de travailler leur créativité et de prendre soin d'eux (nutrition, sommeil, sport...).

Repas de printemps

Le déjeuner de printemps est un moment de convivialité attendu chaque année par de nombreux seniors.

Le Maire invite les Montessonnois de plus de 65 ans au COSEC autour d'un repas de qualité servi par l'équipe municipale, le Conseil municipal des jeunes, les miss Montesson et les scouts.



Un après-midi dansant est également prévu ainsi qu'une distribution de cadeaux par Madame Le Maire aux doyens de l'événement.

En 2022, la situation sanitaire a forcé les organisateurs à décaler le repas de printemps en décembre avec une thématique spéciale : les plus beaux pulls de Noël.

Distributions

Dans le cadre de son action de lutte contre la précarité et l'isolement, la Ville organise différentes distributions aux seniors ainsi qu'aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire.

En septembre, des pâtés à la Carmen sont offerts aux seniors de 65 ans et plus. Chaque année ce sont plusieurs centaines de pâtés qui sont ainsi distribués.

En décembre le CCAS distribue les colis de fin d'année. Plusieurs centaines de colis sont distribués aux seniors. Depuis la crise du Covid les colis sont également distribués aux personnes isolées et familles sous conditions de revenus.



EPISOL

L'épicerie solidaire (EPISOL), gérée par le CCAS, est un type de magasin alimentaire qui vise à aider les personnes en situation de précarité financière en leur offrant la possibilité d'acheter des produits alimentaires et de première nécessité à des prix très réduits.

Les produits sont proposés à un prix inférieur au prix moyen du marché. Ces produits répondent aux besoins d'une alimentation quotidienne variée et équilibrée et à la nécessité de disposer de produits d'hygiène et d'entretien.

L'objectif est de permettre aux gens d'améliorer leur situation en attendant d'améliorer leur quotidien, de fournir un soutien moral et une écoute aux personnes en difficulté.

Entre 2020 et 2022, plusieurs collectes ont été organisées au profit de l'EPISOL avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes au sein des magasins Biocoop La Chouette et Carrefour. Les clients du magasin se sont montrés particulièrement généreux en offrant des produits de qualité, d'une valeur marchande de plusieurs milliers d'euros.

Partenariat avec Biocoop

Collecte alimentaire

Tous les ans, le magasin Biocoop La Chouette, en partenariat avec la ville, organise une collecte d'aliments et de produits d'hygiène.

Les produits collectés par les bénévoles sont ensuite distribués par le CCAS dans le cadre de l'Épicerie Solidaire qui aide de manière récurrente les Montessonnois en difficulté.

Le rôle des bénévoles est essentiel puisqu'ils doivent en plus de la collecte physique, conseiller les clients du magasin sur les produits attendus (alimentaire et hygiène), sensibiliser sur la démarche...

En complément de cette collecte, la gérante du magasin Biocoop, a effectué plusieurs dons financiers qui, au travers d'un système de fidélité, ont bénéficié également au Secours Populaire, à la Croix Rouge et au Secours Catholique.



Fourniture crèche

Dans un souci de garantir une alimentation saine et de qualité aux plus petits, la Ville de Montesson a signé avec le magasin Biocoop La Chouette, une convention d'approvisionnement alimentaire pour nos crèches tout en assurant un mode de transport décarbonné.

Les produits frais sont livrés dans les cantines par le triporteur dont s'est équipé le magasin Biocoop puis travaillés en direct par les équipes de restauration scolaire.

Ateliers juniors

Dans la peau des Hommes préhistoriques !

En 2021, pendant les vacances d'hiver, l'association ArkéoMédia, partenaire du Musée d'Archéologie nationale et Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, a animé des ateliers à l'accueil de loisirs Arche des Enfants (école Ferdinand Buisson).

Les enfants ont ainsi pu se mettre dans la peau d'un chasseur de la Préhistoire en reproduisant les armes de chasse utilisées à cette époque : l'épieu, la lance, la sagaie et le propulseur, ainsi que l'arc et la flèche.



Fête des voisins

La «Fête des Voisins» est une initiative communautaire créée en 1999 par l'association Immeubles en Fête et qui vise à encourager la convivialité et le rapprochement entre voisins.

L'objectif de cette fête est de renforcer les liens sociaux et la solidarité entre les résidents d'un même immeuble, d'une rue ou d'un quartier. Les voisins se rassemblent généralement dans un espace commun, comme une cour ou un jardin, pour partager un repas, des boissons, et pour discuter. C'est l'occasion de mieux se connaître,



de discuter des problèmes locaux, de renforcer la sécurité du quartier, et de favoriser une ambiance conviviale.

Depuis 2017, la Ville de Montesson participe à cet événement et s'associe aux préparatifs en fournissant des kits contenant des t-shirts, des gobelets (...) et des ballons multicolores.

Entre 2020 et 2022 ce sont plus de 300 foyers qui ont été accompagnés dans leurs préparatifs.

Depuis 2022, afin de faire en sorte que cette manifestation soit plus respectueuse de l'environnement, l'association Immeubles en Fête opte dorénavant pour des kits 100% numérique.

Réserve solidaire

Afin de faire face à la pandémie du Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de confinement à partir de mars 2020. Cette situation a ainsi fragilisé le tissu social des personnes âgées, déjà à risque d'isolement et de solitude.



Cette crise a frappé le pays brusquement et suscité un élan de solidarité inédit. Particuliers, entreprises et collectivités, chacun, en fonction de ses moyens et de ses missions, a pu apporter sa pierre à l'édifice pour soutenir ou aider ses proches, ses voisins.

Au niveau local, la Ville de Montesson a décidé de mettre en place une Réserve Solidaire afin de venir en aide aux personnes les plus isolées. La Réserve Solidaire est un dispositif qui rassemble la cinquantaine de Montessonnais qui se sont portés volontaires durant cette période de crise.

Entre 2020 et 2022, la Réserve Solidaire s'est mobilisée à de nombreuses reprises :

• Distribution de masques :

Pour faire face à la pénurie de masques qu'a connue le pays durant la crise sanitaire, la Ville de Montesson a commandé, via la Région Île-de-France et l'agglomération, 52000 masques lavables.



Durant la journée du samedi 16 mai 2020 les bénévoles de la Réserve Solidaire et les élus montessonnois ont accueilli et distribué ces masques à des milliers d'habitant dans 6 lieux de distribution.

La Ville avait également mis en place une plateforme téléphonique ainsi qu'un système de distribution de masques par voie postale.

• Vaccination des personnes âgées :

Dans le cadre de son accompagnement de la campagne de vaccination à destination des seniors les plus fragiles, la mairie de Montesson a mobilisé la Réserve Solidaire afin qu'elle assure le transport des personnes âgées prioritaires jusqu'à la navette mise en place par la CASGBS pour les amener aux centres de vaccinations.

• Courses d'appoint :

Les membres de la Réserve Solidaire ont été amenés à fournir une aide aux courses. Il s'agit d'un service d'entraide citoyenne qui permet à des personnes d'être aidées par des bénévoles qui peuvent réaliser et livrer leurs courses. Ce dispositif est apparu au moment du premier confinement pour permettre aux personnes à risques d'éviter de s'exposer en sortant de chez elles en leur garantissant la livraison de courses et autres produits essentiels.

• Fabrication de masques :

Avec l'aide de couturières bénévoles, la Ville a organisé des ateliers de fabrication de masques à plis AFNOR, dont le double objectif était d'apprendre à confectionner son 1^{er} masque et de mettre à disposition des machines à coudre pour les sachants ne disposant pas de matériel.

C'est ainsi que la salle Mendès France a été équipée avec 10 postes de machines à coudre. La Ville a collecté les tissus, élastiques, systèmes d'attache et bobines de fil qui ont été mis à disposition lors des ateliers. - Fabrication de surblouses pour les soignants.

Durant la crise du Covid-19, nombreux ont été les établissements de santé qui se sont retrouvés à cours d'équipement de protection. Afin de soutenir l'action des soignants qui se sont mobilisés durant toute la durée de la pandémie, la Ville de

Montesson a organisé des ateliers de fabrication de surblouses pour les équipes de l'EPHAD de Montesson. Ces dernières ont été coupées et cousues par les bénévoles de la Réserve Solidaire qui ont répondu à l'appel de la Ville.

Opération boîtes de Noël

En 2021 et 2022, la ville de Montesson en partenariat avec les associations Sauvegarde en Yvelines et le Secours Catholique a lancé l'opération «Boîtes de Noël».

L'objectif de cette opération est de permettre aux enfants du primaire et du secondaire issus de familles démunies et souvent oubliés lors des fêtes de fin d'année, de recevoir un cadeau et ainsi bénéficier d'une attention particulière et réconfortante.



Pour cela, il est proposé aux Montessonnois de mettre dans une boîte à chaussures préalablement décorée, un loisir (livre, jeu de cartes, magazine), une confiserie, un produit d'hygiène ou de bien-être, un mot chaleureux, un dessin... et de la déposer en mairie.

Ce dispositif a permis de redistribuer près de 300 colis aux bénéficiaires des associations partenaires.

Téléthon

Le Téléthon est un événement caritatif annuel qui se déroule en France et qui vise à collecter des fonds pour la recherche médicale, en particulier pour les maladies génétiques rares. L'idée est de sensibiliser le public aux besoins de financement de la recherche scientifique et de collecter des dons pour la soutenir.

À Montesson, c'est l'association Téléthon Montesson La Boucle qui anime et organise les actions de collecte de fonds pour la recherche. Avec le soutien de la Ville et des associations locales, de nombreux bénévoles se mobilisent tout au long de l'année en préparation de cet



événement : Zumbathon, animations de la MJC, stand au marché de Noël, Grand loto, Soirée dansante.

En 2021, par exemple, dans le cadre du dispositif Spectateur Solidaire (projet qui vise à permettre à des personnes éloignées de la Culture d'entrer au théâtre), la troupe de la MJC du Vésinet a joué au Théâtre du Centre Hospitalier Théophile Roussel, des textes d'artistes français (Alexandre Astier, Guy Bedos...) dans un spectacle dont les recettes sont reversées au Téléthon.

Association les Pattounes de Theo

Depuis juin 2021, l'Hôpital Théophile Roussel accueille une association de protection des animaux nouvellement créée «Les Pattounes de Théo» que la Ville soutient et avec laquelle elle tisse un partenariat solide et durable pour la cause des chats libres.

Pour lutter contre la prolifération des chats errants, les bénévoles de l'association organisent le trappage des chats afin de pouvoir les faire identifier, stériliser, badger pour ensuite les relâcher dans le parc, qui reste leur lieu de vie, en mettant en place des points de nourrissage. Les chatons et les chats adultes les plus sociables sont proposés à l'adoption. Des soins sont également apportés aux chats grâce à un partenariat avec une clinique vétérinaire.

L'association agit tant au sein de l'enceinte de l'hôpital (40 ha) que sur le territoire communal et de plus en plus au-delà pour répondre à l'absence de structures dans les communes voisines.

Labélisation Ville amie des animaux

La Région Ile-de-France distingue avec le label «Ville amie des animaux», de 1 à 3 pattes, les communes franciliennes qui œuvrent en faveur de la protection des animaux de compagnie, contre la maltraitance et l'abandon.

En 2022, le jury a récompensé 4 communes dont Montesson (sur 58 communes récompensées ou encouragées) avec le label «Ville amie des animaux, 3 pattes», soit la plus haute distinction.

Le label «Ville Amie des Animaux» est un concept qui vise à encourager les collectivités locales, à adopter des politiques et des pratiques favorables au bien-être des animaux domestiques et sauvages. L'objectif de cette initiative est de créer des environnements urbains où les animaux sont traités avec respect, où leur bien-être est pris en compte, et où les problèmes liés aux animaux, tels que le contrôle des populations animales, la protection de la faune et la sensibilisation du public, sont gérés de manière efficace et éthique.



Cette distinction récompense donc les actions de la municipalité en faveur des animaux : sensibilisation auprès des écoles, des services et de la population, installation de nombreuses bornes à déjections canines, soutien à l'association Les Pattounes de Théo...

Prévention dans les écoles

L'école est un lieu d'apprentissage et d'intégration qui fournit à chaque enfant les outils lui garantissant l'accès au savoir, à l'instruction et à la socialisation.

Après l'année scolaire marquée par la crise du Covid, la ville a jugé qu'il était important pour les élèves d'avoir accès aux activités habituelles qui les accompagnent au-delà du cadre scolaire et a décidé de tout mettre en œuvre pour que le cycle 2020-2021 soit rythmé par de nombreux temps forts et cela malgré les mesures sanitaires et les consignes gouvernementales en vigueur.

Ainsi, dans le cadre du plan départemental d'actions sécurité routière des Yvelines, différentes activités ont eu lieu dans nos écoles afin de sensibiliser les enfants.

Ces activités ont été déployées dans les classes et adaptées aux différents niveaux.



Prévention sur la route

Les élèves de CP ont été sensibilisés à la nécessité d'attacher sa ceinture en voiture. Notre Police Municipale a d'abord présenté son rôle et les enjeux de ce geste, à travers un atelier théorique. Elle a pu échanger avec les enfants sur les manières de porter la ceinture de sécurité à bord d'un véhicule. Ensuite, est venu le temps de la pratique, chaque enfant est monté dans la voiture de la Police afin d'appliquer les bons gestes appris lors de la séance théorique. À la fin de l'intervention, des brochures ont été remises à destination des parents afin que cette sensibilisation se poursuive dans le cadre familial.

Les élèves de CM2 ont participé à un atelier destiné au «permis vélo». Celui-ci était dispensé par l'association de Prévention routière, en partenariat avec les écoles et la municipalité.

Animée, par le chef de service de la Police municipale, cette formation avait pour objectif de sensibiliser les élèves aux dangers de la route et aux règles de bonne conduite dans l'espace public. L'intervention s'est déroulée en deux temps. Dans la matinée ont été abordées des notions théoriques sur la circulation du cycliste en ville. La séance s'est achevée par un test écrit et évalué. Puis, les écoliers ont testé leurs connaissances et leur maîtrise du vélo lors d'un parcours pédagogique sur une piste mobile de maniabilité mise à la disposition par l'association de prévention routière. À l'issue de cet exercice, ils ont été évalués. Au terme de ces deux épreuves, théorique et pratique, ils ont reçu l'attestation de première éducation de sécurité de la route (Aper) qui sera nécessaire à leur ASSR1 (attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1)

Prévention sur internet

Initié par la Police municipale, un programme pédagogique a été proposé aux écoliers de CM2 afin de passer leur «Permis internet». Pour la Ville, avant de laisser un jeune utiliser internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Comme on lui apprend les règles de prudence indispensables, avant de le laisser circuler seul dans la rue.

Une policière municipale est intervenue dans la classe afin de sensibiliser les écoliers aux risques auxquels ils peuvent être exposés en naviguant sur la toile. Puis, en juin, les élèves ont



passé un écrit de 10 questions et ceux obtenant plus de 5 bonnes réponses recevaient leur permis internet. Cette formation concernait tous les élèves de CM2 de la ville, y compris ceux de l'Externat Sainte Anne.

Forum de la Famille

Nicole BRISTOL, accompagnée de Françoise FABRER, Conseillère municipale pour la Famille et Alexandra DUBLANCHE, Vice-présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, ont inauguré la

première édition du Forum de la Famille, le samedi 27 novembre 2021.

Le Forum est organisé par la ville avec l'aide du service de la Petite Enfance, accompagné des services de la Jeunesse et du Scolaire et subventionné par le Département des Yvelines.

Chaque année, ce forum offre aux parents et aux familles des ateliers sur une thématique donnée.

En 2021, pour sa première édition, le thème du forum était «Une journée pour mieux comprendre nos enfants», de nombreux experts de l'enfance ont partagé leurs expériences dans les domaines de l'autorité, du développement émotionnel et de l'arrivée de l'enfant.

En 2022, le forum a été dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire. Des ateliers de sensibilisation et des prises de paroles fortes ont permis de mettre la lumière sur ce fléau de nos cours d'écoles.



Conseiller numérique

Afin de répondre à la fracture numérique générationnelle que peuvent connaître certains Montessonnais, la Ville a décidé de créer un poste de conseiller numérique France Services.

Depuis 2021, Monsieur Jean-Yann Charles-Nicolas offre des conseils et de l'assistance dans le domaine de la technologie numérique, de l'informatique, de l'Internet et des médias sociaux. Il reçoit sur rendez-vous en Mairie toute personne ayant besoin d'une aide dans ses démarches internet, utilisation des services en ligne, soumission de demandes administratives, accès à l'information municipale, etc.



Le conseiller numérique est essentiel pour faciliter la transition vers une administration municipale plus numérique, transparente et axée sur le citoyen. Il contribue à améliorer la qualité des services publics et à renforcer la confiance des citoyens dans leur Ville.

Enfin, le conseiller numérique intervient régulièrement au sein de la bibliothèque Louis Aragon afin de proposer aux jeunes Montessonnais des cours d'initiation au codage.

Il permet donc aux plus anciens de rester connectés aux nouvelles technologies de notre époque et aux plus jeunes de se former aux évolutions informatiques futures.

Soutien aux commerçants pendant la crise covid

La mise en place d'un second confinement national du 30 octobre au 15 décembre 2020 et d'un nouveau couvre-feu, a entraîné un nouveau ralentissement, voire un arrêt, de l'activité économique pour un grand nombre de secteurs d'activité déjà fragilisés à l'issue du premier confinement.

Au regard de l'aggravation de la situation économique, le Département a souhaité poursuivre son action d'accompagnement du bloc communal dans son soutien au tissu commercial et artisanal.

Ainsi, le 05 février 2021, l'Assemblée Départementale a adopté la mise en œuvre d'une deuxième phase du dispositif de refinancement aux communes qui souhaitent aider les commerçants et artisans à faire face à leurs échéances immobilières (loyers ou échéances d'emprunt pendant la crise).

En tant que ville partenaire, Montesson a animé son propre dispositif, instruit les demandes et versé les aides au regard des critères définis par le département.

Ainsi ce sont 14 commerçants et artisans qui ont été soutenus pour un montant total de 67 632 €.

Forum des associations

Événement de la rentrée, le Forum des associations est une occasion unique durant lequel les associations montessonnaises se réunissent pour présenter leurs activités, recruter de nouveaux membres et sensibiliser la population à leurs missions et objectifs.

Organisé chaque année par la municipalité, ce dernier a lieu au Parc des Sophoras après les vacances d'été afin de permettre aux Montessonnais qui le souhaitent de s'inscrire à une activité sportive, culturelle ou solidaire.



Rencontres du bénévolat

En mars 2022, la Ville de Montesson a organisé les premières rencontres du bénévolat. Ce sont des événements visant à rassembler des candidats et des associations dans le but de promouvoir le tissu associatif et de faciliter le recrutement de bénévoles.

Plusieurs dizaines d'associations et de Montessonnais volontaires ont répondu à l'appel de cet événement solidaire.

Solidarité avec l'Ukraine

A la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie on a vu naître en France, un élan sans précédent s'organiser pour venir en aide au peuple ukrainien. Fidèle aux valeurs de Solidarité qui sont les siennes, la Ville de Montesson s'est associée à cet élan de générosité nationale et a organisé différentes actions de solidarité avec le peuple ukrainien.

Collectes pour les réfugiés ukrainiens

Pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens qui ont fui la guerre, la Ville de Montesson a organisé plusieurs collectes de produits de première nécessité.



Madame le Maire, par ailleurs vice-Présidente du Conseil départemental, a contribué à la mise en place d'une coordination de cette opération par le département des Yvelines. Ainsi, ce ne sont pas moins de 20 m3 de produits d'hygiène, alimentaires et d'équipement qui ont été chargés dans un camion, pour les acheminer dans les pays limitrophes de l'Ukraine.

Récital de piano pour la Croix Rouge

La Ville a également organisé un récital d'envergure en présence du pianiste international Pascal GALLET.

Cet évènement a eu lieu en mai 2022, en Salle des Fêtes, en présence du Maire de l'équipe municipale et de

Montessonnais venus en nombre afin d'apporter leur soutien au peuple ukrainien.

L'intégralité de la recette de la billetterie de ce concert inédit a été reversée à la Croix-Rouge française.

RÉCITAL DE PIANO
SOLIDARITÉ UKRAINE
Pascal GALLET pianiste international

SAMEDI 14 MAI 2022
20 H - SALLE DES FÊTES DE MONTESSON

Tarif unique de 10€ - Nombre de places limités.
Réservez dès maintenant auprès du CAVM :
recitalukraine@montesson.fr

www.pascalgalletofficial.com - www.montesson.fr



Loto des Familles

Comme chaque année, le CMJ a organisé le loto des Familles. Il s'agit d'un évènement très attendu durant lequel petits et grands peuvent partager un moment convivial autour d'un jeu.

Rencontres Jeunes et Entreprises

Consciente de la difficulté que représente pour un jeune l'entrée dans le marché du travail, la Ville organise tous les ans une rencontre entre les jeunes et les entreprises au sein de la galerie du Centre Commercial de Carrefour. Ce forum est donc destiné aux jeunes à la recherche d'un CDD, CDI, d'une alternance, d'un stage ou d'un job d'été.



Coupe de la Cantoche

Afin de favoriser la cohésion entre les élèves des différentes écoles de Montesson, le service des sports de la Ville propose aux demi-pensionnaires de participer à la «coupe de la cantoche». Il s'agit d'une compétition dans laquelle les équipes représentant les écoles s'affrontent lors de match de foot dans le respect mutuel.

Séjours vacances

Chaque année la Ville de Montesson organise un séjour vacances pour les jeunes entre 8 et 17 ans. Il s'agit d'emmener les jeunes pour des séjours culturels, sportifs et ludiques dans le but de favoriser la cohésion et les rencontres entre jeunes.

En 2022, les jeunes ont pu faire le plein de sensations fortes au Futuroscope.



Initiation aux premiers secours

Dans le cadre des projets menés aux centres de loisirs Ferdinand Buisson et Jean Moulin, la Croix-Rouge française est intervenue pour sensibiliser les enfants aux gestes de premier secours.



Différents sujets comme la protection et l'alerte, les hémorragies, la perte de connaissance et les positions d'attente des secours ont été énoncés.

Un atelier sur les différentes procédures d'alerte auprès des services de secours (SAMU, pompiers, police,) a été organisé par la suite et s'est conclu par une mise en pratique sous forme de cas concrets.

En fin de session de formation, un diplôme d'IPS (Initiation aux Premiers Secours) a été remis aux enfants.

Sensibilisation sur le thème du handicap

En 2021, une journée sur le thème du handicap a été organisée au centre de loisirs Victor Hugo. Sous forme de mini-jeux ou de défis, le but était de sensibiliser les enfants aux différents types de handicap, le tout dans un esprit ludique et amusant.



IV. CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson

Le vendredi 12 novembre 2021, à la Salle des Fêtes de la ville, Nicole BRISTOL présidait la Cérémonie de fin de travaux du prolongement de la Digue de Sartrouville sur la commune de Montesson en présence notamment, du Président du Sénat, Gérard LARCHER, de Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines, de Marc GUILLAUME, Préfet de la Région Île-de-France, de Jean-François BEL, nouveau Maire honoraire, de Huguette FOUCHÉ, Conseillère Régionale...



Le projet de prolongement sur 780 mètres de la digue de Sartrouville sur la commune de Montesson avait donc pour objectif d'assurer la fermeture amont du dispositif d'endiguement tout en protégeant la zone contiguë sur la commune de Montesson.



Pour rappel, avant la mise en œuvre de cette digue, une enquête publique de rigueur, lancée au printemps 2017, avait recueilli 130 avis positifs et aucun négatif. Mais le projet nécessitait un préalable qui se décomposa en trois étapes :

- l'obtention de l'agrément indispensable pour être éligible aux Fonds de Prévention des risques naturels majeurs dits, «Fonds BARNIER».
- la mise à l'étude, par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) et l'avis positif de sa part.
- la décision par le Préfet de Région d'octroyer 3,7 M d'euros à ce dossier, sur les «Fonds BARNIER» après avoir obtenu 1 million d'euros au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL).

Suite à la validation de ces étapes, le chantier pouvait enfin débiter sur de bonnes bases.

La digue a été restaurée sur 2,9 km entre 2006 et 2014. Jusqu'en 2019, cette digue sur la commune de Sartrouville ne disposait pas d'une fermeture amont (destinée à éviter le contournement de l'eau par l'amont).

L'ensemble du dispositif protège une zone pavillonnaire homogène et continue sur les deux communes contre une crue d'occurrence trentennale. Le principe général d'aménagement pour la digue consiste en la pose d'un rideau de palplanches à l'intérieur du talus permettant d'assurer l'étanchéité et la stabilité de l'ouvrage. Lorsque les tuyaux d'évacuation d'eaux pluviales sont submergés par une crue, des moyens de pompage installés dans la digue prennent le relais.



Commerces ambulants

La Ville de Montesson a souhaité diversifier son offre commerciale en développant, au sein de son territoire, le thème de la restauration ambulante. Pour cela elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt «food truck» sur 3 emplacements :

- Passage de la Ferme,
- Place Berthelot,
- Parking à l'intersection de l'avenue des Terres Blanches et de la RD 121.

Les food trucks sont des entreprises de restauration mobiles qui servent une variété de plats et de boissons à partir d'un véhicule ou d'une remorque. Ils ont gagné en popularité dans de nombreuses régions du monde en raison de leur

commodité, de leurs offres uniques et souvent de leurs prix abordables.

Une attention particulière a été portée aux offres privilégiant la diversité des produits, leur qualité et l'approvisionnement circuits courts.

Plusieurs food trucks ont pu s'installer en ville (Croc Pizza, La Fabric, Pizza Phone...) et proposer une diversité commerciale saine et, stimuler ainsi l'économie locale.



Square des aviateurs

En 2021, a été inauguré par le Maire Nicole BRISTOL en présence de l'ancien Maire Jean-François BEL, le Square des Aviateurs. Il s'agit de la réalisation d'un projet d'un montant de 300 000 euros financés en partie par l'Etat à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



Voté durant le mandat de Jean-François BEL et réalisé par la nouvelle équipe municipale, ce projet a été conçu en concertation avec les habitants du quartier.

Cet espace de plus de 1500 m² rend hommage au passé aéronautique de Montesson. Il s'agit d'un parc ludique, fonctionnel, qui contient quinze arbres différents (chênes, magnolias, marronniers, charmes) et trois aires de jeux : l'une pour les enfants de moins de 3 ans, l'autre pour ceux âgés de 4 à 12 ans et un Street Work Out à l'usage des adultes.

Cette opération d'aménagement de square est exemplaire sur le plan environnemental, sous plusieurs aspects :

- Implantation d'arbres (15 arbres d'espèces végétales différentes) participant à la création d'un îlot naturel. Cette végétalisation vise également à combattre les «îlots de chaleur urbains» : grâce à l'évaporation humide par les arbres, le différentiel de température entre nuit et jour est réduit.
- Une gestion optimale des eaux pluviales à la parcelle grâce à un sol perméable.
- Réutilisation des terres excavées : le sol initial étant en pente, l'horizontalité a été rétablie, tout en réutilisant les terres excavées grâce à la création d'une butte centrale. Cette butte, partie intégrante de l'aire de jeux, est agrémentée d'un «pont de singe» en bois.
- Incitation à la pratique du vélo et au cheminement piéton grâce à des arceaux à vélos près de l'entrée du square et à la continuité du cheminement piéton depuis le parking Mermoz vers la Maison de l'Enfance côté Salengro, à travers le square.
- Installation de mobilier urbain naturel avec une délimitation des allées en rondins de bois et un bloc sanitaire en matériaux naturels Bois et composites.

Vidéo protection

La vidéo protection urbaine est devenue une composante importante de la sécurité dans de nombreuses villes. Des caméras de surveillance bien placées peuvent dissuader la criminalité, faciliter la résolution des enquêtes et contribuer à la sécurité générale.

Afin de préserver le cadre de vie de ses habitants la municipalité a fait le choix, depuis 2018, de développer un large réseau de caméras de vidéo protection sur l'ensemble des 3 quartiers qui composent son territoire mais également hors agglomération.

Par ailleurs, conscient de la nécessité de trouver un juste équilibre entre la sécurité et le respect de la vie privée, la Ville a adhéré en 2020 à la convention de la centrale d'achats «Seine & Yvelines Numérique» pour bénéficier d'un accompagnement de qualité dans l'aménagement de ce dispositif.

En complément des 37 caméras déjà installées en 2018, la Ville de Montesson depuis 2020 a lancé un programme pluri-annuel pour étendre son système de vidéo protection avec 37 nouvelles caméras en 2022 grâce au soutien financier du département, de la région et de l'Etat. Ce programme se poursuivra sur 2023 et 2024.

Outil de prévention et de sécurité adapté aux besoins des Montessonnais, la vidéoprotection permet de :

- 🌿 **sécuriser le patrimoine municipal ;**
- 🌿 **améliorer la sécurité des espaces extérieurs ;**
- 🌿 **renforcer les capacités d'intervention et d'identification ;**
- 🌿 **lutter contre les incivilités ;**
- 🌿 **observer en temps réel le trafic routier et constater les infractions aux règles de la circulation.**

Les caméras filment les espaces publics, enregistrent les plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant de la commune.

Les images sont conservées durant 15 jours et sont exploitées sur réquisition et/ou levée de doute par les opérateurs habilités. À noter que la vie privée des Montessonnais est totalement préservée puisque les zones privatives sont masquées et donc non visibles des caméras.

Educatrice sportive

Depuis 2020, les écoles de Montesson accueillent une éducatrice sportive. Initialement en charge de la direction d'un centre de loisirs, Amal EZZAHER passionnée de sport et diplômée d'un brevet d'État d'éducateur sportif met à disposition ses compétences au service des jeunes Montessonnais en proposant aux différentes classes un accompagnement sportif adapté.

Du CP au CM2, l'ensemble des classes bénéficie de cet accompagnement sportif durant l'année scolaire en complément des séances programmées de natation pour les élèves des classes de CP, CE1 et CE2.



Amal organise également des séances pour les écoliers sur le temps de la restauration scolaire en accompagnement des animateurs du service Jeunesse. Celles-ci, d'une durée d'une heure, permettent à chacun de pratiquer une discipline sportive sous forme ludique. En cette période de crise sanitaire, l'EPS en extérieur est favorisée afin de maintenir la distanciation physique. Fort de cette expérience et à la demande des enseignants, des interventions complémentaires de judo et de rugby au sein des écoles vont être réalisées par les éducateurs de club pour les classes de CM1 et CM2.

Extension crèche Marie Laurencin

La Ville de Montesson va faire prochainement l'objet d'une croissance démographique liée à la construction de collectifs en centre-ville en lieu et place de bâtiments dans lesquels vivaient très peu d'habitants. Afin d'absorber cette évolution, il a été décidé de réaliser une extension de l'école maternelle Marie Laurencin.

Valoriser le patrimoine culturel et naturel de Montesson

Montesson dispose, depuis de très nombreuses années, d'une politique d'animation dynamique et exceptionnelle sur le territoire de la Boucle.

L'objectif de ces actions, au-delà de créer des moments de convivialité et de cohésion, est de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Ville. Il s'agit de moments pour faire connaître aux nouveaux habitants et redécouvrir aux anciens, l'histoire de cette ville au passé singulier.

En 2021, à l'initiative du Maire Nicole BRISTOL et de Marie-Thérèse FLEURY l'Adjointe au Maire pour le Patrimoine culturel ont été créés différents festivals pour mettre en avant les richesses naturelles et culturelles de Montesson : la Plaine, la Seine et la tradition aéronautique de la commune.



Fête du pâté à la Carmen

Depuis plus d'un siècle, les Montessonnais fêtent en septembre le pâté à la Carmen.

Il s'agit d'une occasion pour les habitants d'assister, le samedi après-midi, au défilé de chars des associations culturelles et sportives de la ville, ainsi que des groupes musicaux qui déambulent dans les rues du centre-ville pour terminer leur course sous les fenêtres de la Mairie pour un grand spectacle musical.

Les Montessonnais ont également eut la possibilité de se retrouver le temps d'une soirée pour un bal dansant ainsi qu'un feu d'artifice.

Festival de la terre

En 2021, l'émotion était présente au moment de fêter les 30 ans de la Grande Moisson dans le cadre de la première édition du Festival de la Terre, avec une démonstration de fauchage de blé sur la place de la Mairie.

Festival de l'air

Afin de faire découvrir le passé aéronautique de Montesson, la Ville a organisé la 1ère édition du Festival de l'Air le 2 octobre 2021.

L'évènement a lieu au Stade des Petits Chênes et a rassemblé en 2022 plus de 2000 visiteurs.

Les participants ont pu profiter d'un tour en montgolfière et admirer la ville depuis le ciel ainsi que les magnifiques cerfs-volants qui ont accompagné cette journée.



Festival de l'eau

Le 3 juillet 2021, s'est tenue la première édition du Festival de l'eau. La volonté de la ville avec cet évènement est de permettre à l'ensemble des habitants de pouvoir profiter pleinement des bienfaits qu'offre la Seine qui borde Montesson.

Ainsi lors de cette fête unique le quai de la Borde prenait des allures de bord de mer. De l'autre côté de la route, la base nautique du 54 quai George Sand rappelait à tous sa vocation maritime en mettant en valeur sa flotte de 18 quillards de sport et de 19 dériveurs.

Les adultes et enfants à partir de 8 ans, pouvaient tester leurs aptitudes nautiques avec un baptême de voile.

D'autres enfin ont pu profiter de promenades en bateau à moteur, ainsi que de promenades éducatives sur le bateau de formation. Il y eut également des démonstrations de sauvetage en mer avec la Société Nationale des Sauveteurs en Mer. Sur la terre ferme, les curieux pouvaient profiter du stand de matelotage.

Fête de la Salade

La connaissance du territoire passe aussi par l'organisation d'animations. C'est pour cela que chaque année l'association Plaine d'Avenir 78 organise en partenariat avec la Ville La Fête de la Salade nouvelle mettant à l'honneur nos maraîchers.

Ainsi en 2021 et 2022 ont eu lieu les 9^{ème} et 10^{ème} édition. Les participants ont été ravis de pouvoir se retrouver pour cet évènement incontournable de la vie de la plaine.

Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Le 6 juillet 2021, le Conseil Municipal de Montesson a voté l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat permettant à la municipalité d'exercer son droit de préemption commercial.

Au même titre que le droit de préemption urbain, le droit de préemption commercial est un moyen d'acquisition par la Commune dans un périmètre préalablement défini.

Il a pour objectif de permettre à la Commune dont le commerce de proximité est en difficulté, d'assurer le maintien de l'activité en place ou de diversifier l'offre en favorisant le développement d'autres activités artisanales et commerciales.

Ce dispositif s'exerce sur les cessions de :

- 🌿 **fonds artisanaux,**
- 🌿 **fonds de commerce,**
- 🌿 **baux commerciaux**
- 🌿 **terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial.**

Installation de mobilier urbain sur les berges de Seine

Suite aux travaux de prolongement de la digue, un réaménagement des quais de Seine a été réalisé rendant la promenade beaucoup plus agréable pour les usagers.

Afin de rendre le parcours le plus pratique possible des bancs ont été installés en 2022 tout le long du quai Georges Sand.



Décoration des transformateurs

En décembre 2020, le poste de transformation électrique de l'avenue Jean MOULIN est passé de l'ombre à la lumière grâce au travail du collectif DJAB'S, co-fondé par le Montessonnois Fabien BOURGEOIS, Marie BAILLY et Djey à la suite d'une collaboration avec la Ville de Montesson.

Ce projet est né d'une volonté d'embellir la ville en intégrant l'architecture du poste de transformation, souvent brute, au paysage de l'avenue.

Souvent la cible des taggeurs, cette action a permis de préserver le transformateur de nouvelles dégradations.



Terre de Jeux 2024

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux. Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, chaque collectivité territoriale s'engage selon son champ de compétence à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux.

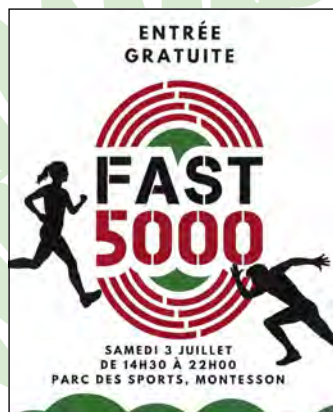
Le label «Terre de Jeux 2024» décerné à notre ville, en 2021, permet désormais de valoriser l'esprit du sport tout au long de l'Olympiade et

jusqu'à son aboutissement en 2024 à Paris. C'est la volonté de la municipalité et tout le travail réalisé par le Pôle Enseignement Jeunesse et Sport et les Services Techniques qui sont récompensés. En effet, c'est par la qualité et le soin apporté à ses équipements sportifs qui ont permis au dossier de la ville d'être retenu par le Jury pour l'obtention du label.



Fast 5000

Organisée par l'Athletic Club Montesson et le Sports Olympique de Houilles en partenariat avec la Ville de Montesson, la 2^{ème} édition du meeting FAST 5000 a lieu le 4 juin 2022. Cette édition avait tous les ingrédients pour que «la course la plus rapide de la saison» puisse tenir ses promesses. Le top départ a été donné sur l'anneau du Parc des Sports de Montesson. Malgré



des conditions climatiques difficiles, 250 des meilleurs demi-fondeurs de 5000 mètres français et internationaux y ont fait tomber une pluie de records. Côté spectateurs aussi, l'ambiance ne fut pas en reste avec un riche programme : musique, foodtrucks, beertrucks... Animations pour les spec-

tateurs, running et sueur pour les coureurs Terre de jeux 2024.

Cross de l'Épinoche

Le dimanche 21 novembre 2021 a eu lieu la 16ème édition du Cross de l'Épinoche. Avec 1150 inscrits, cette édition fût un véritable succès au Parc Départemental de la Boucle. Jamais une édition n'avait connu un tel succès en nombre de participants. Un évènement de partage intergénérationnel mêlant aussi bien les jeunes athlètes de 5 ans que les vétérans.



Conseil Municipal des Jeunes

Le Jeudi 8 avril 2021, la commission Jeunesse de la ville se réunissait en jury pour étudier les dossiers de candidatures au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Véritable exercice d'apprentissage de la Citoyenneté et de la vie démocratique, celui-ci permet aux jeunes Montessonais de s'investir pour leur Ville.



À l'issue de ce travail, 37 candidatures étaient retenues : 22 pour l'élémentaire et 15 pour le collège. Puis le 12 juin s'est tenue la cérémonie officielle d'investiture du CMJ en pré-



sence d'Anne GILLET conseillère municipale pour la Jeunesse et de membres de la commission Jeunesse. Cette cérémonie marquait l'aboutissement d'une journée de cohésion entre les nouveaux élus avec au programme du laser game, une pizza party et une réunion de travail sur le nouveau logo du CMJ.

Nos jeunes élus se réunissent régulièrement afin de proposer et réaliser des projets qui leur tiennent à cœur.

Commémorations officielles

Les élus du CMJ ont un rôle de représentation puisqu'ils participent aux commémorations officielles aux côtés des élus municipaux mais également départementaux, régionaux ou même nationaux.

Ils ont par exemple pu rendre hommage aux soldats tombés au combat lors de la commémoration de l'armistice de 1918. Ces moments de recueillement permettent de perpétuer la mémoire afin de ne jamais oublier le sacrifice des soldats morts pour la France.



Broc'aux jouets

En novembre 2021 et 2022 le CMJ a organisé à la Salle des fêtes leurs Broc' aux jouets.

Ces broc' aux jouets ont ainsi pu réunir à chaque fois une cinquantaine de stands tenus par des jeunes de 9 à 17 ans et accueillir plusieurs centaines de visiteurs. L'intérêt de cet évènement



est double, il permet à la fois aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter des cadeaux pour Noël à moindre coût mais également de favoriser le réemploi et donc de réduire notre empreinte carbone à l'approche des fêtes.

Le CMJ permet également à l'entreprise Yoti de récupérer les invendus que les participants ne souhaitent pas récupérer. Ces jouets parfois endommagés sont entièrement réparés par des travailleurs en réinsertion puis revendus à moindre coût.

Visite du Sénat

Le mercredi 15 juin 2022, le service Jeunesse a organisé une visite du Palais du Luxembourg dans lequel siège le Sénat. Cette visite destinée aux membres élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans le cadre de leur mandat, a permis d'éveiller leur curiosité et de découvrir un patrimoine artistique exceptionnel.

Collecte «Bébés du cœur»

Entre 2020 et 2021, le CMJ, en plus des collectes régulièrement organisées, a lancé une collecte de produits alimentaires, cosmétiques et d'hygiène à destination des nourrissons. Souvent ces produits pèsent dans le panier des ménages précaires, ainsi par cette action, le CMJ vient soulager ces familles en leur apportant des produits nécessaires à l'épanouissement des plus petits.

Zone de jeux dans le Square des Jardins

Situé face au Cimetière, le square des Jardins vous accueille pour un goûter au milieu des fleurs.

Ce square est équipé d'un composteur permettant de recycler directement sur site les biodéchets et les déchets végétaux.

Depuis 2022, un jardin en trou de serrure est venu compléter le composteur pour un usage in situ des nutriments. Enfin, une nouvelle aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans y a été installée.



Animations jeunesse

Montesson Gaming Show

Bien que beaucoup pensent le contraire le jeu vidéo est officiellement reconnu comme un art. Ainsi en 2021, la Ville a lancé sa 1^{ère} édition du Montesson Gaming Show. Un salon destiné à



faire découvrir l'univers des jeux vidéo aux néophytes et mettre en compétition les plus expérimentés. Plus de 300 Montessonnais de tous âges se sont essayés au Rétro Gaming, aux arcades, aux jeux en ligne ou encore à la réalité virtuelle augmentée. Une conférence sur les métiers de l'eSport a également été organisée afin de susciter des vocations.

Fête de la Jeunesse

Tous les ans, la mairie de Montesson organise la «Fête de la jeunesse». Il s'agit d'un événement populaire réunissant l'ensemble des Montessonnais. L'objectif est de s'amuser en famille ou entre amis et de découvrir de nouvelles activités.



Street'R

Se déroulant au Parc des Sophoras, l'évènement Street'R a vocation à faire découvrir les arts urbains : Hip-Hop, Graf, custom casquette, skateboard, ...

Devenu un événement incontournable de l'art urbain, Street'R rassemble chaque année de plus en plus de participants.

Participation à l'émission TV «LA France a un incroyable talent»

Depuis 2020, le Service Jeunesse propose aux Montessonnais âgés de 12 à 17 ans, de venir assister au tournage de l'émission «La France a un incroyable talent». Une navette est mise en place par la ville pour permettre aux jeunes de profiter d'un transport au départ de chaque quartier de Montesson.

Tous les ingrédients étaient réunis pour finir l'été avec le sourire : frissons, mystères, comédie... de quoi préparer la rentrée des classes sous le signe de la bonne humeur !

Manifestation Halloween

Période la plus attendue par les amateurs d'horreur et de friandises, Halloween est chaque année une célébration populaire durant laquelle la convivialité est au rendez-vous.

Afin de participer à ces festivités la Ville de Montesson organise depuis 2020 diverses animations. Au planning nous retrouvons des projections de films, un escape game, des soirées laser game, et des séances maquillages pour les retardataires.



V. CRÉER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DES CONSOMMATIONS RESPONSABLES

Repair Café

Un «repair café» est une initiative qui rassemble, sur un temps défini, des personnes dont le souhait est de réparer et restaurer des objets défectueux plutôt que de les transformer en déchets.

Le mouvement des «repair cafés» a gagné en popularité dans de nombreux pays en opposition à la culture du jetable et face à la quantité croissante des déchets issus des objets déclarés hors service. Il favorise également un sens de la communauté et le partage des connaissances et des compétences, ce qui peut être précieux dans une société de plus en plus axée sur la consommation. Les «repair cafés» sont non seulement écologiques, mais servent également de plateforme pour tisser des liens entre les habitants de la communauté locale.



La Ville, en partenariat avec l'association Forum & Projet pour le Développement Durable, a lancé en 2022 le premier repair café de Montesson.

Une trentaine de bénévoles (réparateurs, logistique, accueil...) ont donné de leurs temps afin de faire vivre un lieu de convivialité et de promotion d'une consommation raisonnée. Les Montessonnais ont ainsi pu apprendre à réparer des objets, 65 au total, qui étaient destinés à être jetés comme des appareils électroniques, des vélos et des meubles.

Ateliers DIY

En 2022, la ville de Montesson a mis l'accent sur la réduction des déchets en proposant tout au long de l'année de nombreux ateliers «Do It Yourself».



Nous collaborons à cette occasion avec deux prestataires : Emilie RENAULT fondatrice des «Fées Récup» et Justine DAVASSE des «Mouvements Zéro» qui interviennent dans toute la France sur les sujets liés aux changements des modes de consommation.

La Ville a souhaité par cette action créer une dynamique au sein des Montessonnais en les incitant à réparer, réutiliser et faire eux mêmes plutôt qu'acheter des produits neufs consommateurs d'emballages à usage unique.

Ainsi les participants ont pu apprendre à réaliser leurs propres produits ménagers, des produits d'hygiène, des éponges à partir de vieux vêtements, des tote-bags mais également à rénover et relooker leurs meubles.

En coopération avec la Bibliothèque Louis Aragon, le service Développement Durable de la Ville a animé des ateliers pour apprendre aux usagers comment fabriquer leurs propres produits ménagers et à transformer des bandes dessinées en sacs.

Table thématique Développement Durable

Afin d'encourager les comportements vertueux, la Bibliothèque Louis Aragon a mis en place une table thématique «Développement Durable». La directrice Nathalie ROUX a donc pu conseiller aux usagers des livres sur la thématique du développement durable que peut proposer la bibliothèque tout au long de l'année. Parmi la dizaine de livres présentés, nous avons pu découvrir des titres tels qu'Ensemble pour demain de Laurence LAFITEAU ou Forêt des frères de Yukiko NORITAKE.

En partenariat avec l'association Energies Solidaires, la Ville a organisé des balades thermiques.



Atelier jeunesse Book Art

Dans le cadre de ses ateliers Book Art, la Bibliothèque Louis Aragon a organisé une animation sur le réemploi du papier. Ainsi les participants ont pu apprendre à réaliser des sapins de Noël avec des livres de poche destinés à être jetés à la poubelle.

Les participants de ces balades, accompagnés d'une caméra thermique, sont amenés à identifier les forces et faiblesses des logements. La prise de conscience des habitants de l'existence de ponts thermiques, de tassements d'isolants et des problèmes d'étanchéité participe à leur sensibilisation sur la notion de performance énergétique des bâtiments et les encourage à s'investir dans des démarches d'amélioration de l'habitat et de leur confort.

Face à la complexité des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique (MaPrimeRenov') et aux effets, sur les foyers de la crise énergétique, la Ville a souhaité multiplier ces actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement.



SOIRÉE THERMIQUE

SUR MONTESSON

LE MERCREDI 9 MARS 2022, DE 19H À 20H30



VENEZ DÉCOUVRIR COMMENT LA CHALEUR S'ÉCHAPPE DE VOS LOGEMENTS

UNE ANIMATION DU SERVICE PUBLIC

Balade proposée par la ville de Montesson en partenariat avec l'association **Energies Solidaires**, en présence de deux conseillers **France Rénov'** équipés d'une caméra thermique.

GRATUIT SUR INSCRIPTION

Inscrivez-vous auprès de la mairie :

01 30 15 39 35

agenda21@montesson.fr

Inscriptions jusqu'au 7 Mars







Ces balades thermiques sont aussi l'occasion de partager différentes expériences sur les difficultés et les astuces existantes pour rénover son habitation et de bénéficier de conseils personnalisés de la part d'experts en la matière.

Projet Terra Cycle

Durant l'année scolaire 2020/2021, le CMJ a mis en place au sein des écoles de Montesson, un projet de collecte du matériel scolaire usagé pour que ce dernier soit recyclé. Cette action impactante de nos jeunes élus a permis de remettre dans un circuit vertueux des objets destinés à être détruits.

Relamping

L'éclairage public est le deuxième poste de consommation d'énergie des communes après les bâtiments, avec 12% des consommations et 18% des coûts d'énergie. Cela représente 31% des dépenses d'électricité.

Montesson a fait le choix pour son éclairage public de mettre en place une stratégie de «relamping», c'est-à-dire le remplacement des lanternes par des dispositifs plus écoénergétiques (LED). C'est une pratique courante dans les espaces urbains pour améliorer l'efficacité énergétique, la qualité d'éclairage et réduire les coûts de fonctionnement.

Ainsi, suite au remplacement des ampoules de nombreux lieux comme la Place Berthelot, les avenues des Terres Blanches et Gabriel Péri et les rues Jean Jaurès et de l'Union, la Ville a pu constater une baisse de sa consommation électrique de 9% entre 2020 et 2021. En 2021, ce sont 121 luminaires qui ont été rénovés et remplacés par des luminaires plus économes.

Arrosage automatique

Dans le cadre de sa politique de préservation des ressources, la Ville de Montesson a décidé depuis 2022 d'équiper ses espaces verts et terrains sportifs d'un réseau d'arrosage automatique.

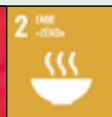
Le système d'arrosage est configuré de manière intelligente pour réduire les pertes d'eau par évaporation en utilisant un dispositif d'ajustement de la durée et de la fréquence d'arrosage en fonction des besoins réels des plantes.

Ce dispositif a pu être installé sur plusieurs sites tels que le Terrain d'Honneur de rugby, l'allée Salvador Allende et le rond-point des Vignes.

Sur le Terrain d'Honneur, l'arrosage est relié à une station météo qui va calculer les quantités en eau nécessaires en fonction des pluies attendues.

Dans le parc des Sophoras, les services ont réhabilité l'arrosage automatique en y incluant une gestion intelligente à distance.

Actions

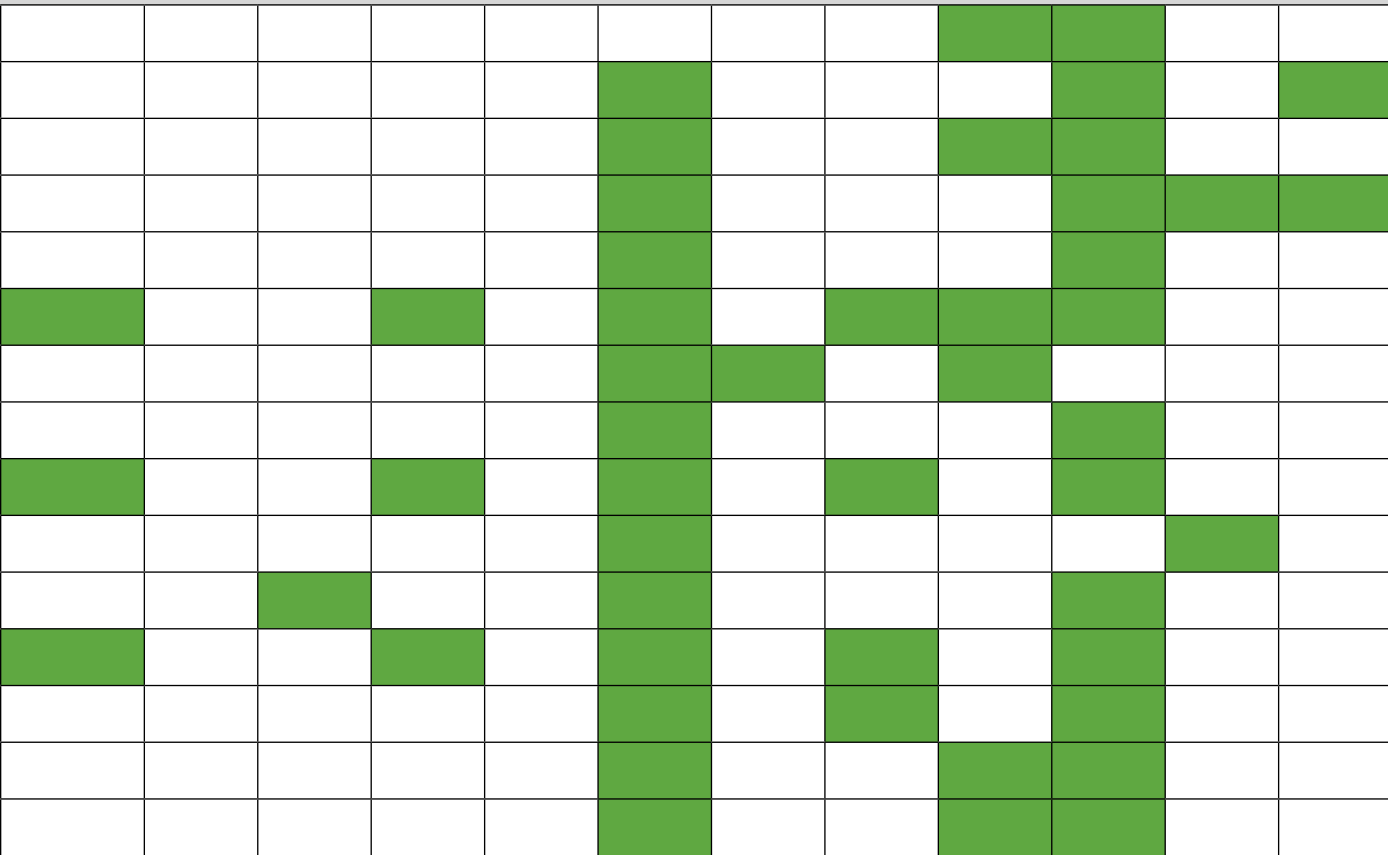


Lutter contre le changement climatique

Déploiement de la solution de vélo et trottinette électrique en libre-service					
Mise en place du tri dans les sites sportifs et cimetière (cendriers urbains...)					
Projet Quartiers en Transitions					
Ateliers Mobilités					
Sécurisation des passages piétons					
Déploiement du réseau de chaleur urbaine					
Borne de réparation de vélo					
Toilettes sèches du Parc Aristide Briand					
Politique de déplacement responsable					
Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique					
Installation de stationnement vélo					

Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Fête de la Nature					
Etude Cimetière vivant					
Ateliers nature avec les écoles					
Extension du PRIF					
Lutte contre les dépôts sauvages en Plaine					
Aménagement de la zone de compensation					
Don de plantes					
Lutte contre le Tigre du platane					
Aménagement du rond-point des vignes					
5 ^{ème} pétale Villes et Villages Fleuries					
Plantation d'essences locales					
Enherbement des allées du Cimetière					
Stratégie de tonte					
Projet APILIA					
Ateliers «Biodiversité» à la Bibliothèque					

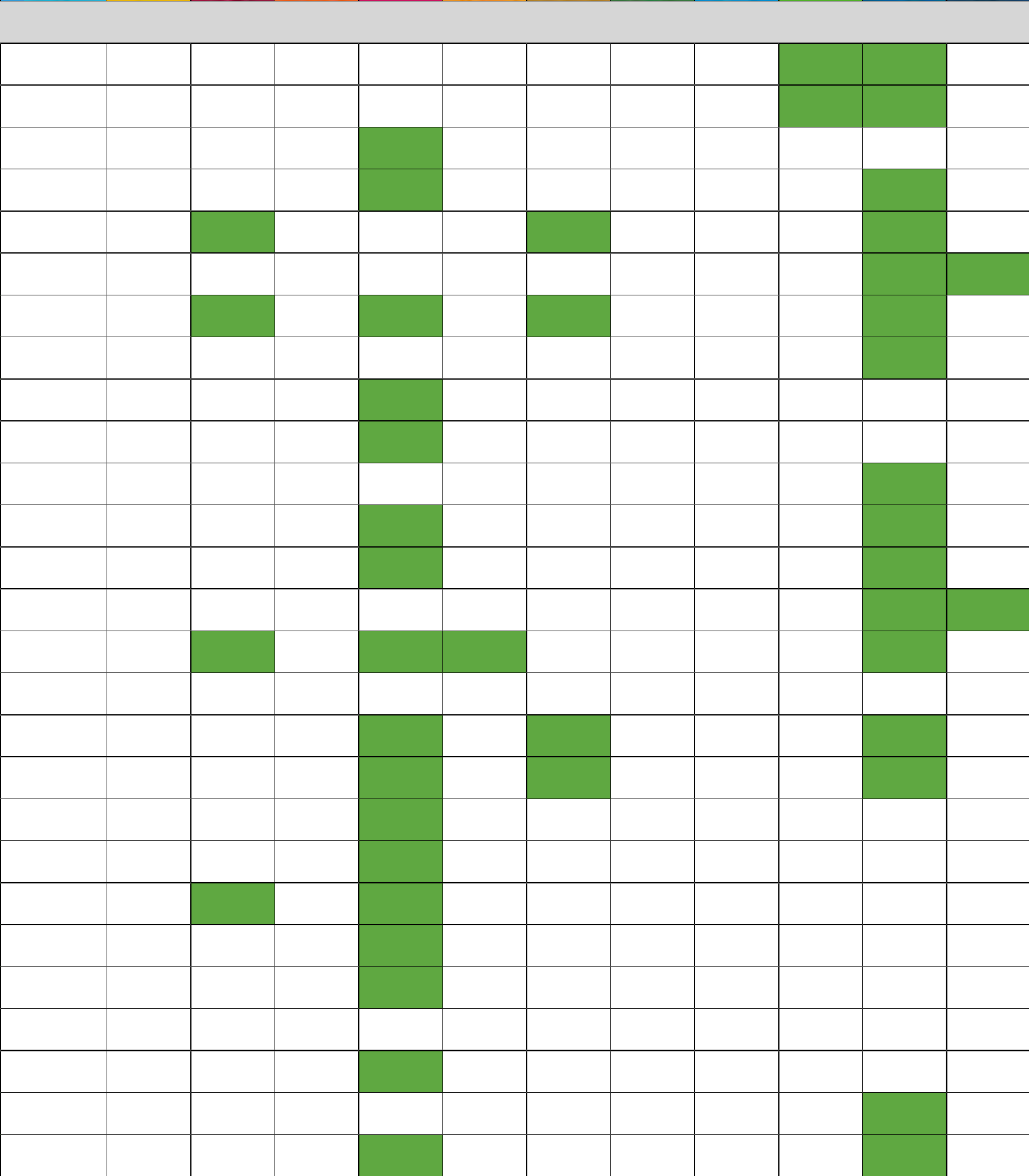


Actions

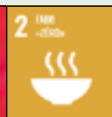


Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations

Association les Pattounes de Theo					
Labélisation Ville amie des animaux					
Forum de la Famille					
Conseiller numérique					
Soutien aux commerçants pendant la crise Covid					
Rencontres du bénévolat					
Epicerie solidaire					
Solidarité avec l'Ukraine					
Semaine bleue					
Ateliers seniors					
Fête des voisins					
Réserve solidaire					
Opération boîtes de Noël					
Téléthon					
Enquête Analyse des Besoins Sociaux					
Repas de printemps					
Distributions					
Partenariat avec Biocoop					
Ateliers juniors					
Loto des familles					
Rencontres Jeunes et Entreprises					
Coupe de la Cantoche					
Séjours vacances					
Initiation aux premiers secours					
Sensibilisation sur le thème du handicap					
Prévention sécurité dans les écoles					
Forum des associations					



Actions



Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains

Prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson

Commerces ambulants

Square des aviateurs

Vidéo protection

Extension crèche Marie Laurencin

Valoriser le patrimoine culturel et naturel de Montesson

Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Installation de mobilier urbain

Décoration bloc transformateur

Application Ville - Neocity

Mairies Mobiles

Educatrice sportive

Fast 5000

Terre de Jeux 2024

Cross de l'Épinoche

Conseil Municipal des Jeunes

Zone de jeux dans le Square des jardins

Animations jeunesse

Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables

Repair Café

Ateliers Les Fées récup et Justine Davasse

Table thématique Développement Durable

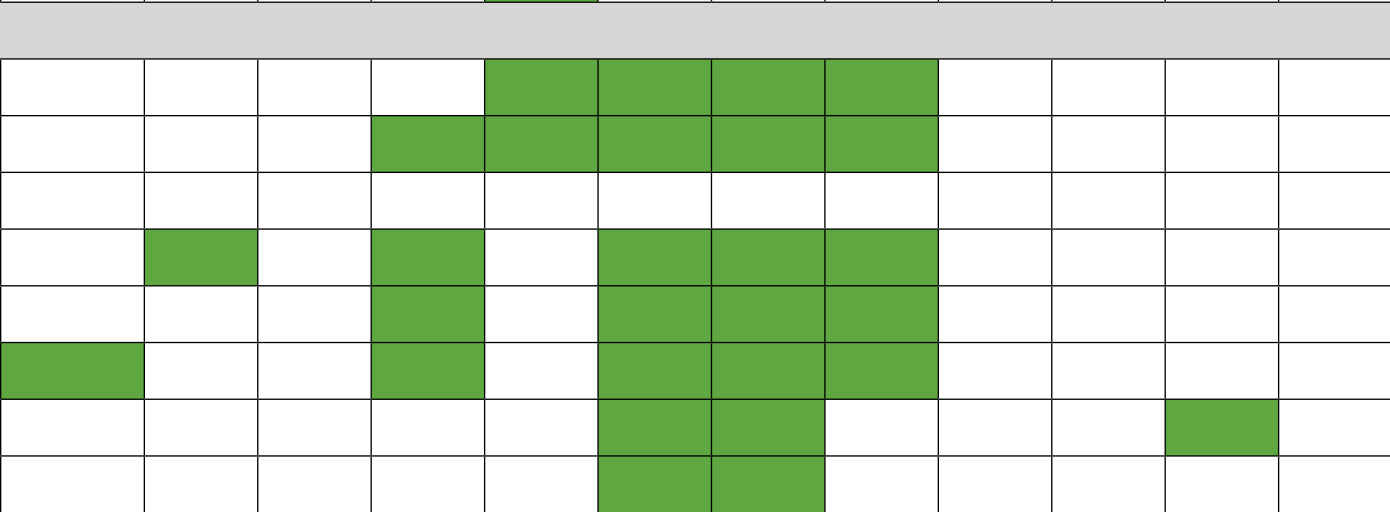
Balades thermiques

Relamping

Arrosage automatique

Projet Terra Cycle

Atelier jeunesse Book Art





STRATÉGIE DE LA COLLECTIVITÉ POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

Afin de définir les grandes lignes de sa stratégie de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique, la ville de Montesson a lancé plusieurs études de diagnostic de son territoire de planification.

Ces études, lancées en 2022, seront achevées d'ici la fin de l'année 2023.

Les résultats pourront ainsi être présentés lors du prochain rapport de Développement Durable.

Bilan Carbone de Montesson

La France est partie prenante des différents engagements internationaux et européens ayant un impact sur les questions du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air.

À la suite de l'adoption du Paquet Climat Energie (dispositif européen) et du Grenelle de l'Environnement en 2010, la France s'est engagée à remplir une série d'objectifs ambitieux en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les lois TECV en 2015 et «Energie-Climat en 2019 viennent renforcer l'objectifs de la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et actualisent la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Cette feuille de route définit les grands objectifs nationaux en termes de consommation énergétique et d'émissions de GES à ces différentes échéances (baisser la consommation de 40% des énergies fossiles, porter la part des énergies renouvelables à 33 %...).

C'est donc dans ce contexte que Montesson souhaite s'inscrire afin de répondre à ses objectifs de neutralité carbone. C'est-à-dire atteindre une situation d'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et ce que notre territoire est capable d'absorber via les écosystèmes.

Le «Diag Décarbon'Action» est une méthodologie de quantification des émissions de gaz à effet de serre, créée par l'ADEME en 2014.

L'objectif est de mesurer la globalité des émissions de GES pour tous les flux physiques d'une organisation sans lesquels le fonctionnement de celle-ci ne serait pas possible (cumul de l'ensemble de ces données pour connaître le bilan global).

À partir de ce résultat, on peut alors établir une feuille de route des actions à mettre en place afin de réduire son impact et de limiter le réchauffement climatique.

Charte de l'arbre de Montesson

La ville de Montesson a lancé en septembre 2022 l'élaboration de sa première Charte de l'Arbre. Par le biais de ce document, la commune souhaite augmenter sa résilience face au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, contre les maladies et les parasites, etc.).

Une Charte de l'Arbre est un outil qui permet de rassembler les acteurs du territoire (élus, aménageurs du territoire, citoyens) autour d'un enjeu commun : l'intégration et la préservation du patrimoine arboré en milieu urbain.

La mise en place d'une Charte communale de l'Arbre ne relève d'aucune obligation légale. Il s'agit là d'une démarche tout à fait volontaire, à l'initiative des communes qui les portent.

Ce fait étant, le contenu d'une Charte de l'Arbre est tout à fait libre, de même que son niveau d'ambition : tous deux dépendent du contexte local, des enjeux liés à son patrimoine arboré, de la mobilisation des acteurs et du portage politique. Son format libre permet ainsi aux villes de :

- construire les orientations de la Charte en concertation avec les acteurs du territoire concernés ;
- d'afficher des objectifs qui leurs sont propres et qui correspondent à leurs volontés et ambitions.

Ces deux facteurs permettront d'obtenir un document collaboratif, dont la mise en œuvre n'en sera que facilitée.

A travers cette Charte, l'objectif sera de poser les bases d'une stratégie d'inclusion de l'arbre au sein du milieu urbain : considérer l'ensemble, avoir une vision globale et non plus individuelle de l'arbre.

Charte architecturale et environnementale de Montesson

La Charte architecturale et environnementale de Montesson est un outil destiné aux professionnels de l'immobilier résidentiel qui souhaitent œuvrer sur la Ville.

Montesson dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les règles de constructibilité, d'aménagement et d'utilisation du sol que chaque projet doit respecter.

Sa proximité avec Paris et la qualité de son environnement (Plaine, Seine, Centre-Ville...) contribuent à son attractivité à l'intérêt croissant des professionnels pour la prospection et le développement d'opérations de constructions de logements au même titre que les communes avoisinantes.

C'est dans ce cadre que la Ville a souhaité compléter son PLU (règlementaire) de cette charte qui énoncera les principes et les lignes directrices en matière d'architecture et d'aménagement urbain.

Fruit d'un travail collaboratif entre les élus, les services de la Ville, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE 78), les associations et les habitants volontaires, la Charte Architecturale définira un cadre de discussion entre les aménageurs et la Ville ainsi qu'une vision claire des attentes des Montessonnais en matière d'aménagement.

Inventaire du patrimoine arboré

Mandaté par la Mairie de Montesson, l'ONF a procédé à l'inventaire de l'ensemble des arbres de la commune.

La phase terrain s'est déroulée entre les mois d'octobre 2022 et mars 2023.

L'étude réside en :

- 🌿 l'identification de chaque arbre ;
- 🌿 la cartographie de chaque emplacement ;
- 🌿 l'identification des entités végétales, disposant d'un caractère patrimonial.

Ce diagnostic du patrimoine arboré communal va permettre d'orienter les techniques d'entretien des arbres de la Ville et venir alimenter la future charte de l'arbre.

Atlas de la Biodiversité Communale

Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, la Commune de Montesson a engagé en 2018 l'élaboration d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC). La Phase I de l'ABC a permis de constituer un document de «synthèse des données» avec l'identification des divers habitats aquatiques et terrestres, la présence de différents groupes taxonomiques composés d'insectes, de poissons, d'amphibiens, d'oiseaux, de reptiles, de mammifères et de diverses variétés d'arbres et de fleurs. Cette compilation des résultats d'inventaires issus des différents projets ayant nécessité des études faunes-flore permet de mieux cerner la richesse et le potentiel naturaliste du territoire.

L'atlas de la biodiversité communale répond aux enjeux suivants :

- 🌿 Connaître le patrimoine naturel du territoire communal. Apporter une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux «biodiversité» du territoire dans les choix des décideurs ;
- 🌿 Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité.
- 🌿 Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;
- 🌿 Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ;
- 🌿 Identifier les enjeux pour la biodiversité, et proposer des actions et des outils de gestion adaptés selon ces enjeux : mesures de protection pour les milieux les plus rares / fragiles.

Les enjeux sont d'identifier puis de partager les grandes orientations en matière de biodiversité, de rendre lisibles et accessibles à tous les actions de la collectivité en faveur de la biodiversité et de s'inscrire dans une dynamique progressive, d'amélioration et d'évaluation en y associant le plus grand nombre d'acteurs (habitant, élus, techniciens, scolaires...).

ANALYSE DES MODALITÉS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DES ACTIONS, POLITIQUES ET PROGRAMMES

Comme tout projet que l'on souhaite voir briller, un rapport de Développement Durable doit s'accompagner d'un suivi.

Les indicateurs traduisent la performance de la Ville en matière de développement durable. Il est ainsi facile d'identifier les bonnes pratiques comme celles pouvant être améliorées.

Chaque année, la commune publiera des indicateurs qui permettront de constater l'évolution des performances environnementales de la municipalité.

Ces derniers sont amenés à évoluer au cours du temps afin de rencontrer compte de manière la plus précise possible de l'action de la Ville.

Indicateurs

	2020	2021	2022
 Emission de GES	Nc	Nc	3117 t CO ²
 Nombres d'arbres plantés	23 arbres	68 arbres	31 arbres
 Consommation eau	39469 m ³	27308 m ³	36763 m ³
 Consommation électricité	1702 MWh	1657 MWh	1585 MWh
 Consommation Gaz	2802 MWh	2804 MWh	766 MWh
 Consommation Carburant	19286 L	20294 L	20141 L



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mairie de Montesson, place Roland Gauthier
78360 Montesson - Tél. 01 30 15 39 39

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nicole BRISTOL
RÉDACTION : Foudil LEKHAL

CRÉDITS PHOTOS - Mairie de Montesson - Shutterstock
MONTAGE/EXÉCUTION : LA STATION GRAPHIQUE Tél. 01 48 15 58 15
IMPRESSION : AQUARELLE GRAPHIC Tél. 01 48 15 58 10

Tirage : 7500 exemplaires - Distribution : Delta Communication - 01 48 11 08 11
Publié en décembre 2023 - Imprimé sur papier ecolabellisé.





MONTESSON

LA VILLE À VIVRE INTENSÉMENT